République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

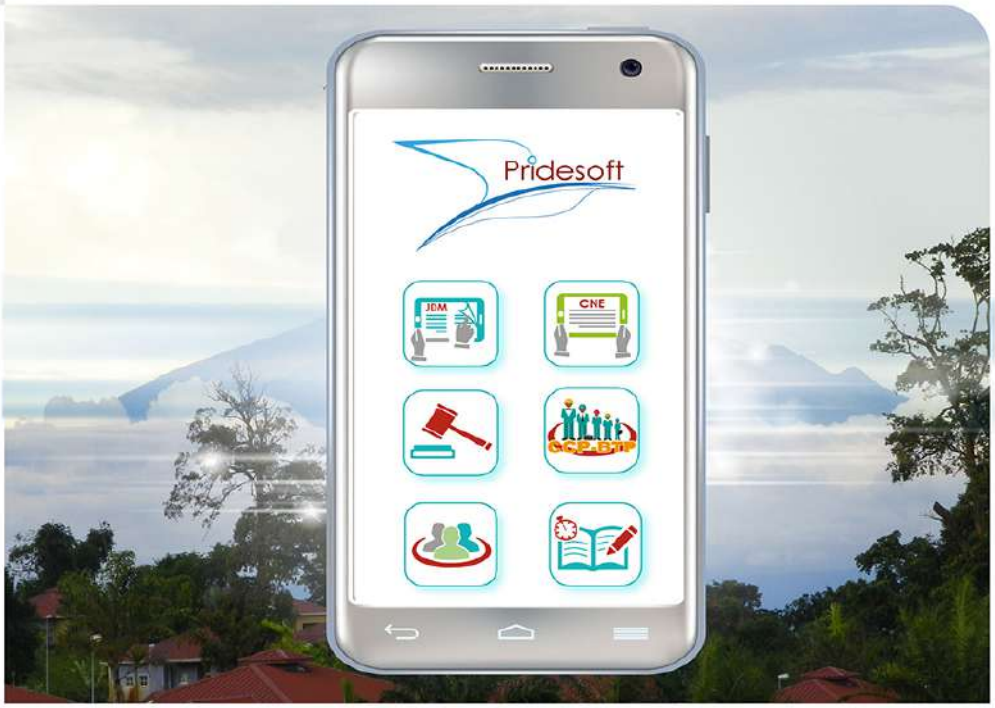

Gratuit sur Google play

TRANSPORT 02
EDUCATION 06
SANTE PUBLIQUE 04
INFRASTRUCTURE 14
RURAL 07
ENERGIE 05
ADMINISTRATION 13
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS 11
GOUVERNANCE PUBLIQUE 05

N° 2086
1 Juillet 2020
1 July 2020
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	001bis/AONO/C.DME/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERT N°001-BIS/A0N0/C.DME/CIPM/2020 DU 19/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE PAKI DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENTDU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-07-2020
2	**Reference**	003bis/AONO/C-DME/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NA TIONAL OUVERT N°003-BIS/AONO/C-DME/CIPM/2020 DU 19/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POURLES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES ET PISTES AGRICOLES ET DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENTDU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-07-2020
3	**Reference**	004bis/AONO/C.DME/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D APPEL D'OFPRES NATIONAL OUVERT N°004 BIS/AONO/C.DME/CIPM/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION RECYCLAGE D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE DOUME.DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-07-2020
4	**Reference**	07/AONO/PU/C-EBWA1er/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AONO/PU/C-EBWA1ER/CIPM/2020 DU 26/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MENYAA, DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE MEYOVILLE-NYANGONG, D'UNE PORTÉE DE 10.00ML AU PK0+300 DU CARREFOUR MEYOVILLE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-07-2020
5	**Reference**	012/ONIT/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 OF 23/06/2020 Lire
	Titre/objet	NO 012/ONIT/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 OF 23/06/2020 FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE NKAMBE (BINJU) IN NKAMBE COUNCIL AREA, DONGA MANTUNG DIVISION NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-06-2020

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	006bis/AONO/RE/DK/C-NDEL/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO /RE/DK/C-NDEL/CIPLVL/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-07-2020
7	**Reference**	011/ONIT/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 011 /ONIT/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 OF 9TH JUNE 2020 FOR THE MAINTENANCE OF FARM TO MARKET ROAD FROM UPPER MBOT TO NTERBANG, NKAMBE COUNCIL AREA, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-06-2020
8	**Reference**	002/AONO/EDC/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL. FINANCEMENT : BUDGET EDC – EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-07-2020
9	**Reference**	012/AONO/MINESUP/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/MINESUP/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION DES LICENCES UTILITAIRES DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINESUP
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-07-2020
10	**Reference**	013/AONO/MINESUP/CIPM/ 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINESUP/CIPM/ 2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA NORMALISATION DES RISQUES RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL/ADMINISTRATIF (SS+RDC+5) DEVANT ABRITER LE COMPLEXE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE PANAFRICAINE (SITE DE NSIMALEN), EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP/MINESUP-EXERCICES 2020 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-07-2020
11	**Reference**	014/AONO/MINESUP/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/MINESUP/CIPM/2020 DU 30 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINESUP
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-07-2020

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	005bis/AONO/COB/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005(BIS) AANO/COB/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-07-2020
13	**Reference**	03/AONO/PR/MINMAP/DHS/CRPM/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/PR/MINMAP/DHS/CRPM/2020 DU 01/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU VILLAGE D'AKAK DANS L'ARRONDISSEMENT DE NANGA EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	23-07-2020
14	**Reference**	001bis/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-07-2020
15	**Reference**	009/AONO/J/CRPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/J/CRPM/2020DU 29 JUIN 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE, BRCAS CENTRE, DDAS MBAM ET KIM, DDAS MBAM ET INOUBOU, CESO OBALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-07-2020
16	**Reference**	002/RQ/NWR/DMD/NK.C/NK.ITB/2020 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION REQUEST FOR QUOTATION 002/RQ/NWR/DMD/NK.C/NK.ITB/2020 OF 9TH JUNE2020 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPMENT IN INCLUSIVE SCHOOL NKAMBE, NKAMBE COUNCIL AREA DONGA-MANTUNG DIVISION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2020
17	**Reference**	001/RQ/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT: REQUEST FOR QUOTATION N° 001/RO/NWRDMD/NK.C/NK.CITB/2O20 OF 9TH JUNE2020 FOR THE SUPPLY OF BASIC EQUIPMENT AT NJAP INTEGRATED HEALTH CENTRE, NKAMBE SUB DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2020

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	Reference	N°001/DC/J/CRPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J/CRPM/2020 DU 29 JUIN 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE ET À LA BRIGADE DE CONTRÔLE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE. LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN VUE DE LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE ET À LA BRIGADE DE CONTRÔLE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-07-2020
19	Reference	004/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0004/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EN VUE DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ET DES ETATS ANNEXES DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES POUR LES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022.FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000001964 CM- CODE PTBA D1416
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-07-2020
20	Reference	004/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D56-341/AMI/MINSANTE/CEPS-BID/PETVISIDAME/2020 POURLA PRÉSÉLECTION DE CABINETS CHARGÉS DE RÉALISER LA FORMATION DES PERSONNELS DE LA CELLULE D'EXÉCUTION DES PROJETS SANTÉ-BID AU PROJET D'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA DE LA MÈRE À L'ENFANT AU CAMEROUN (PETVISIDAME), À LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR).FINANCEMENT : - BID POUR LA PARTIE HORS TAXESN° DE FINANCEMENT : ACCORDS DE PRÊT 2CMR-1017 DU 28 DÉCEMBRE 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-07-2020
21	Reference	PUBLICATION N°006/AONO/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CD/CIPM/2020 DU 28/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A BOMONO GARE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
22	Reference	PUBLICATION N°002/AONO/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CD/CIPM/2OZO DU 09 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YATO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
23	Reference	PUBLICATION N°003/AONO/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CD/CIPM/2020 DU 09/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A EP BILINGUE DE BWADIBO (SALLE DE REUNION, BUREAU DIRECTEUR, TOILETTES) DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
24	Reference	PUBLICATION N°004/AONO/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CD/CIPM/2020 DU 14/04/2020 PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES (NKAPA/BEKOKO/BABENGA/BWADIBO/BOMONO-GARE/BOMONO BA MBENGUE/BASSAIYATO/YAPAK/IYAMIDJAN/YASSOUKA/YANGONANG/TILO/BEKOUMA) DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
25	Reference	PUBLICATION N°005/AONO/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CD/CIPM/2020 DU 14/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES (BOMONO GARE - NJOBWELE — BOMONO BA MBENGUE — BEKOKO— BABENGA) DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
26	Reference	PUBLICATION N°007/AONO/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CD/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE YABEA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
27	Reference	COMMUNIQUE N° 004/C/CAY5/SG/SMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 004/C/CAY5/SG/SMP/2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
28	Reference	02/C/CKY/CAB/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 13 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA VILLE DE KON-YAMBETTA, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
29	Reference	03/C/CKY/CAB/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 13 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KIBOUM (I)LOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KEN ROUTELOT 3: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE NIYINLOT 4: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BAYOMEN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
30	Reference	20N09/C/C0B/ CIPM/ 2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATIONDE L'ANNULATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COB/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
31	Reference	04/C/CKY/CAB/2020 Lire
	Titre/objet	04/C/CKY/CAB/2020 DU 01 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 18 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN STADE MUNICIPAL MULTISPORT A KALON DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
32	Reference	05/C/CKY/CAB/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RCE/DMI/CKY 2020 DU 18 MAI 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN ESPACE VERT ECALIRE A L'ESPLANADE DE LA SOUS-PREFECTURE DE KON-YAMBETTA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
33	Reference	N°005/C/CAY5/SG/SMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/PU/CAY5/2020 DU 17 AVRIL 2020 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS ET DE BITUMAGE D'UN TRONÇON DE ROUTE À NGOUSSO ENTRÉE FACE TRANSFORMATEUR – ECOLE JOSEPHA – CARREFOUR PAPA MICHAU DANS LA COMMUNE DE YAOUNDÉ 5.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
34	Reference	N°00000005/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000005/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'EBANG (LOT I) ET DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'AKAK I, D'ONGANDI ET DE MBANSAN (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT: BIP MINEDUB 2020 (LOT 1) ET BIP MINDDEVEL 2020 (LOT 2)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
35	Reference	N°00000006/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000006/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2020 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE D'AKAK I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
36	Reference	N°00000004/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000004/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DERRIERE MRS A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINTP 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
37	Reference	N°00000008/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000008/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE TRIPHASEE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITÉ DE TING-MELEN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
38	Reference	N°00000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES D'ANDON (AKOUGOU) ET D'OKOA (LOT I), DE MEYOS ET DE NKOZOA (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOAFINANCEMENT : BIP MINEE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
39	**Reference**	N°00000007/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000007/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES REHABILITATIONS DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTOUESSONG VII (LOT I) ET DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MEDECINS (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT: BIP MINSANTE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	PUBLICATION N°004/ACDC/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/ACDC/CD/CIPM/2O2O DU 04 MAI 2020 RELATIVE AU BRANCHEMENT DE LA SAR/SM AU RESEAU ENEO A NJOBWELE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	PUBLICATION N°003/ACDC/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/ACDC/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA TOITURE ET DU FAUX PLAFOND DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	PUBLICATION N°002/ACDC/CD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION 002/ACDC/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UNE MACHINE DE MENUISERIE A 7 TOURS DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N O03/AONO/CD/CIPM/2020 DU O9 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	012/D/CKY/CAB/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 18 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN STADE MUNICIPAL MULTISPORT A KALON DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
45	**Reference**	013/D/CKY/CAB/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°008/AONO/RCE/DMI/CKY 2020 DU 18 MAI 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN ESPACE VERT ECALIRE A L'ESPLANADE DE LA SOUS-PREFECTURE DE KON-YAMBETTA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	N°00000031/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000031/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE TRIPHASEE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITÉ DE TING-MELEN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CD/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YATO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
48	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CD/CIPM/2020 DU 14 AVRIL 202O POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CD/CJPM/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CD/CIPM/2O2O DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A BOMONOGARE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
51	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CD/CIPM/2020 DU 28/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE YABEA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	20/DG/DAG/DAMP/SMP/ Lire
	Titre/objet	DECISION N°4505/20/DG/DAG/DAMP/SMP/ DU 29 JUIN 2020 PORTANT RESULTATS DU COUNCOURS ARCHITECTURAL ET DE L'ANALYSE DES DOSSIERS TECHNIQUES DES CANDIDATS RETENUS (TROIS)SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°038BIS/19/AONO/SDCC/CIPM DU 05 AOUT 2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON A GAROUA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	0793 /D/PAK/DG/2020 du 26 JUIN 2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0793 /D/PAK/DG/2020 DU 26 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGEHCE N°07/AONO/ PAK/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS DE CONSERVATION ET DE STOCKAGE DES ARCHIVES AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	DECISION N°0795/D/PAK/DG/2020 du 26 JUIN 2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0795/D/PAK/DG/2020 DU 26 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES PNEUS AU PORT AUTONOME DE KRIBI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	011/D/CKY/CAB/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°005/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 13 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KIBOUM (I)LOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KEN ROUTELOT 3: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE NIYINLOT 4: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BAYOMEN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
56	**Reference**	010/D/CKY/CAB/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 13 MAI 2020 PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA VILLE DE KON-YAMBETTA, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	4605/20/DG/DAG/DAMP/SMP/ Lire
	Titre/objet	DECISION N°4605/20/DG/DAG/DAMP/SMP/ DU 29/06/2020 PORTANT RESULTATS DU COUNCOURS ARCHITECTURAL ET DE L'ANALYSE DES DOSSIERS TECHNIQUES DES CANDIDATS RETENUS (TROIS)SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°038BIS/19/AONO/SDCC/CIPM DU 05 AOUT 2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON A GAROUA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
58	**Reference**	N°19/CAY5/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°19/CAY5/CIPM/2020 DU 25 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE NEK CAMEROUN,L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONDE DEUX DALOTS ET DE BITUMAGE AU QUARTIER NGOUSSO SUR LE TRONCON ENTREE FACE TRANSFORMATEUR – ECOLE JOSEPHA – CARREFOUR PAPA MICHAU DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	N°00000027/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000027/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DERRIERE MRS A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LAMEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
60	**Reference**	N°00000028/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000028/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'EBANG (LOT I) ET DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'AKAK I, D'ONGANDI ET DE MBANSAN (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
61	**Reference**	N°00000029/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000029/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2020 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE D'AKAK I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
62	**Reference**	N°00000030/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000030/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES REHABILITATIONS DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTOUESSONG VII (LOT I) ET DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MEDECINS (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
63	**Reference**	N°00000032/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00000032/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES D'ANDON (AKOUGOU) ET D'OKOA (LOT I), DE MEYOS ET DE NKOZOA (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
64	**Reference**	4581/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 4581/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM PORTANT ATTRIBUTION DESMARCHES RELATIF AL'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) LOTS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DANS LE CADREDE LA MODERNISATION ET DE L'AUGMENTATION DES CAPACITES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON DE KAELE (LOT 1 ET 2) ET A NGONG (LOT 3)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
65	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ACDC/CD/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 RELATIVE AU BRANCHEMENT DE LA SAR/SM AU RESEAU ENEO A NJOBWELE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
66	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/ACDC/CD/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UNE MACHINE DE MENUISERIE A 7 TOURS DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
67	**Reference**	0794 /D/PAK/DG/2020 du 26 JUIN 2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0794 /D/PAK/DG/2020 DU 26 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/PAK/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DES VÊTEMENTS PROFESSIONNELS AU PORT AUTONOME DE KRIBI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
68	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CD/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/ACDC/CD/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIVE AU BRANCHEMENT DE LA SAR/SM AU RESEAU ENEO A NJOBWELE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
69	**Reference**	20N/D/ C0B/ CIPM/ 2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COB/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
70	**Reference**	0013/C/B12/SP/CDPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0013/C/B12/SP/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°001 (BIS) AONO/B12/SP/CDPM/2020.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
71	**Reference**	N°20/D/CAY5/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°20/D/CAY5/CIPM/2020 DU 25 JUIN 2020RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 04/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN BETON BITUMINEUX DU TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER NGOUSSO ENTREE TRANSFORMATEUR – ECOLE JOSEPHA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
72	**Reference**	008 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°008 RELATIF AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES N°003; N°004; N°005; N°006
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°003 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000004/AONO/C.ATOK/SG/CIPM/2020 DU 29/05/2020 POUR REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE DOUME

AVIS D APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERT N°001-BIS/A0N0/C.DME/CIPM/2020 DU 19/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE PAKI DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENTDU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
40 531 07 641213 2212

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUME. Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction du Centre de Santé Intégré de PAKI dans la commune de DOUME. Département du HAUTNYONG, Région de l'Est (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
Lot 200 : Les terrassements :
Lot 300: Les fondations :
Lot AOO : Les maçonneries et élévation ;
Lot 500 : La cfiarponte - la couverture et le plafond

Lot 600 : Les menuiseries bois,
Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
Lot 800 : L'électricité ;
Lot 900 : La peinture
Lot 1000:LesVRD;
Lot 1100: Plomberie Sanitaires- Revêtement

3. Cout Prévisionnel

50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public - MINSANTE-, EXERCICE 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de DOUME. dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de DOUME. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement do la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de DOUME.

8. Remises des offres

Cfiaque offre, rédigée on Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) coptes marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le **17/07/2020 a 09 heures** précises et portera les mentions suivante:

AVIS D APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERT N°001-BIS/A0N0/C.DME/CIPM/2020 Du 19/06/2020 en Procédure d'Urgence POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE PAKI DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENTDU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires. délai Incluant toutes les contraintes éventuelles liées a l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d accès sur place. Le délai court a compter de la date do notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractanl de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé parle Ministre des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé parle Ministre des Finances.
La caution devra rester valab'e quatre-vingt-dix (90) jours à compter rie la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé parle Ministre des Finances.
La caution devra rester valab'e quatre-vingt-dix (90) jours à compter rie la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

A. Critcréseliminatoires:
a. Offre Administrative
1) Absence do la caution de soumission;
2) Pièce administrative falsifiée ;
3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception rie la caution de soumission. ;
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée:
2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%:
c. Offre financière
1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
2) Absence ou non-conformité ;au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO
Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques :
Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:
1- Déclaration sur l'Honneur do visite du site signée par le soumissionnaire;
2- Personnel d'encadrement ;
3- Moyens matériels :
4- Références:
5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03)
dernières années ;
6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée parle Ministère dos Finances.
7- Méthodologie d'exécution cl planning d'exécution des travaux ;
8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 46 « oui » sur 65) seront examinées.

14. Attribution

La lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:
1- administrative sera jugée conforme ;
2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui «supérieur ou égal à 70%:
3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO dos sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur ollre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Los renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DOUME. aux numéros de téléphones: 699 540 451/659 093 202/.

DOUME le 19 Juin 2020

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

COMMUNE DE DOUME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NA TIONAL OUVERT N°003-BIS/AONO/C-DME/CIPM/2020 DU 19/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POURLES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES ET PISTES AGRICOLES ET DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENTDU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
27351 016A1213 2811

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUME. Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de certaines routes communales et pistes agricoles et de réhabilitation d'une route communale dans la commune de DOUME. Département du Haut-Nyong. Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
¨ Travaux préliminaires:
¨ Travaux de terrassements :
¨ Assainissement - drainage :

3. Cout Prévisionnel

LOT 1: Réhabilitalion de l'Axe MAMPANG-BAGOLOUL **20 000 000 TTC**

LOT 2: Ouverture de la piste agricole (10 Km) de B0UMPIAL **15 000 000 TTC**

LOT 3: Ouverture de la piste agricole Petit SIBITA-MPOUL (7 Km) **10 000 000 TTC**

LOT 4: COMMUNE DE DOUME: Réhabilitation des routes communales **27 700 000 TTC**

4. Allotissement

LOT 1: Réhabilitalion de l'Axe MAMPANG-BAGOLOUL

LOT 2: Ouverture de la piste agricole (10 Km) de B0UMPIAL

LOT 3: Ouverture de la piste agricole Petit SIBITA-MPOUL (7 Km)

LOT 4: COMMUNE DE DOUME: Réhabilitation des routes communales

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE2Q20.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de DOUME, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de DOUME, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance altestatit. le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** a la Recette Municipale de DOUME.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le **17/07/2020 at 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NA TIONAL OUVERT N°003-BIS/AONO/C-DME/CIPM/2020 Du 19/06/2020 en Procédure d'Urgence POURLES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES ET PISTES AGRICOLES ET DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENTDU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d exécution des travaux est de **Trois (03) mois calendaires** , délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, a la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution enlrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caulion de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé parle Ministre des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé parle Ministre des Finances.
La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le **17/07/2020 à 12 heures** précises par la Commission interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME. en présence des soumissionnaires ou do leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
Offre Administrative
1) Absence de la caution do soumission:
2) Pièce administrative falsifiée ;
3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission.:
Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% :
Offre-financières
1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
2) Absence ou non-conformité au modèle du PAO d'un des éléments constitulîfs de l'Offre financière défini à l'Article 16.3 du RPAO
N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques:
Les critères, explicités dans le règlement particulier du PAO et relatifs a la qualification des candidats porteront sur:
1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
2- Personnel d'encadrement :
3- Moyens matériols :
6- Références;
5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) iot{s) sollicité(s)du projet sur les trois (03) dernières années :
6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) solUcité(s)du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée parle Ministère des Finances.
7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
8- Compréhension du projet (Sous-Délail des Prix Unitaires)
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égala 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 3 Q) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre;
1- administrative sera jugée conforme ;
2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bortfereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixee pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DOUME. aux numéros de téléphones : 699 540 451/659 093 202.

DOUME le 6 Juin 2020

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

COMMUNE DE DOUME

AVIS D APPEL D'OFPRES NATIONAL OUVERT N°004 BIS/AONO/C.DME/CIPM/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION RECYCLAGE D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE DOUME.DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
135 052 01641213 2079

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE Maire de la Commune de Doumé, Autorité contractante. lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'élaboration du plan prévisionnel local de formation, de recyclage, d'insertion et de réinsertion professionnelle de la Commune de Doumé, Déparlement du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot unique).

2. Consistance des prestations

Cette étude devra comporter les volets suivants :
-Production d'un plan prévisionnel local de formation
-Maitriser les opportunités de la formation professionnelle par la Commune de Doumé ;
-Amélioration de l'einpiovabilité de la ressource humaine locale ;
-Operaltonnalisalion effective des activités transférées au sein de la Commune de Doumé ;
-Identification des canaux d'insertion et de réinsertion ;
-Elaboration des programmes et des projets d'insertion et de réinsertion en faveur des Jeunes ;
-Traduction des résultats du diagnostic en objectif de formation ;
-Finalisation et validation du plan de formation.

3. Cout Prévisionnel

7000 000 (sept millions de francs) CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

5. Financement

us travaux objet du présent Appel d'Offres sont finances par le Budget d'investissement public du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, exercice 2020 .

6. Consultation du Dossier

Dossier d'Appel peut être consulté à la Commune de Doumé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Dossier d'Appel peut être rétiré à la Commune de Doumé, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant la paiement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000)francs CFA** à la Recette Municipale de Doumé.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée on Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le **20/07/2020 à 12 heures** précises et portera les mentions suivantes:
AVIS D APPEL D'OFPRES NATIONAL OUVERT N°004 BIS/AONO/C.DME/CIPM/2020 en procédure d'urgence pour L'ELABORATION DU PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION RECYCLAGE D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE DOUME.DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

contraintes éventuelles liées à l'enclavement, .à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de Tordre de service de commencer les travaux.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrent dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel **(70 000 FCFA)** du projet délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère des Finances. La camion devra rester valable quatre -vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel (70 000 FCFA)du projet délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère des Finances. La camion devra rester valable quatre -vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.
Elles devront obligaloiremonl dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des affres se fera en deux temps, l'ouverture des administratives ettechniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres fiancièrcs des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20/07/2020 à 13 heures** par la commission interne de passation des Marchés de Doumé.

13. Critères d'évaluation

9-1-Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires qui entraineront le rejet pur et simple des offres sont ;
-L'absence de la caution de soumission ;
-Les pièces et documents falsifiés ;
-Les pièces administratives non conformes au-delà des quarante-huit(48) heures ;
-Les fausses déclarations ;
-Note technique inférieure à 80/100.
9-2 Critères essentiels
L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :
i-Expériencés de l'entreprise et du chef de mission en matière de conduite des études et d'élaboration des plans de formation points
ii-Plan de travail et méthodologie proposée au Termes de Références 40Points
iii-Moyens matériel et financier lOPoInts
Note technique=lOO Points
thBjSeules les offres jugées techniquement acceptables {Note technique supérieure ou égale à SOPoints sur 100) seront retenues pour l'évaluation des offres financières.
9-3-Les Offres financières
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administrativcsd"' étape) et de l'évaluation technique étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après ;
SF=lOOXFm /F.
SF étant le score financier.
Fm la proposition le moins disante et F le montant de la proposition considérée l'offre complète conforme et moins disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ;les offres seront notées sur 100 points suivants la formule ci-après :
NTF=0.7XNTO.3XNF
Une offre est déclarée disqualifiée si la note totalisée à l'issue de l'cvaluation techirgue est inférieure à 80/100.
L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas ;.ttribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat on :ours,a des performances peu satisfaisantes(mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06)mois précédant la date d'attribution ;contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute Imputable au Cocontractant).

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-cout, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO et notamment :
i-Offre administrative sera jugée conforme ;
ii-Offre technique sera jugée conforme si la note technique est supérieure ou égale à 80/100 ;
ili-Offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP
et classée « la mieux disante »

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90)iours à partir de la date limite fixee pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Doumé, aux numéros de téléphones suivants : 699 540 451/659 093 202

DOUME le 23 Juin 2020

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AONO/PU/C-EBWA1ER/CIPM/2020 DU 26/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MENYAA, DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE MEYOVILLE-NYANGONG, D'UNE PORTÉE DE 10.00ML AU PK0+300 DU CARREFOUR MEYOVILLE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réfection du pont sur la rivière MENYAA, du tronçon de route communale MEYOVILLE-NYANGONG, d'une portée de 10.00m1, dans la commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1er, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend l'exécution des taches ci-après :

L'installation du chantier ;

L'amenée et le repli :

Débroussaillement

Élagage des bambous de chine ;

Remblai provenant d'emprunt :

Curage du lit du cours d'eau :

Enrochements ;

Matériaux filtrants à [arrière de la cillée :

Démolition tablier en béton armé :

Béton armé pour tablier ;

Remplacements des IPE 550 ;

Coffrages ;

Échafaudages ;

Etudes géotechniques ; 1 Panneaux de signalisations ;

Balises en béton armé préfabriqué ;

Barbacanes ou gargouilles ;

Maintien de la circulation (déviation) ;

Peinture à huile.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour le financement de ces travaux est de (39 233 250) Trente-neuf ruilai u' deux cent trente-trois mille deux cent cinquante FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est Ouverte à toutes les entreprises de travaux publies de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics-ligne Fonds Routier. exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie d'Ebolowa I" et/ou au site web de l'ARMP (WWW.ARMP. CM). dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1er tél. : 694 98 14 89 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 (Soixante mille)FCFA,** payable auprès de la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement d'Ebolowa Ier, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale. Téléphone. Fax. E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles. devront être déposées au Service des Marchés Publics de la Mairie' d'Eholowa Ier contre récépissé. au **plus tard le 22/07/2020 à 14 heures précises**. heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AONO/ PU/C-EBWAIER /CIPM/2020 DU 26/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MENYAA, DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE MEYOV1LLE-NYANGONC, D'UNE PORTÉE DE 10.00m1 AU PK0+300 du CARREFOUR MEYOVILLE,

DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA I",'DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. Financement : Budget MINTP-Ligne FONDS ROUTIER, Exercice 2020
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six ((16) mois calendaire. à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

n/a

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé pur le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est de Sept cent quatre-vingt-quatre mille six cent soixante-cinq (784 665) francs CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. sauf dérogation du RPAO.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-dela de la date originale de validité des offres. ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres. entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 22/07/ 2020 à 15 heures** à la salle de réunion de la Mairie d'Ebolowa ler, par la Commission Interne de passation des Marches auprès de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa ler siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix. ayant une par-laite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

critères éliminatoires sont :

i) Absence de la caution de soumission. ou caution de soumission insuffisante :

ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) :

iii) Absence d'une attestation de capacité financière

iv) Absence dans ruirre technique d'une rubrique « mëthodologie d'exécution. oruanisatiou planning des prestations »

v) Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels :

vi) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière :

vii) Offre financière incomplète :

viii) Non-exécution d'un marché antérieur du l'ait de l'entreprise (conformément à la letife circulaire N°004/(2/M1NMAP/CAB du 25 jans ier 2017 relative à la prise en compte défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution du nouveaux marchés).

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) L'expérience du personnel d'encadrement ;

ii) Les références de l'entreprise :

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels

iv) Délai d'exécution

y) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa ler attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières. techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent are obtenus aux heures ouvrables auprès du Senice des Marchés Publics de la Mairie d'Ebolowa 1er.

EBOLOWA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE DE NKAMBE

NO 012/ONIT/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 OF 23/06/2020 FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE NKAMBE (BINJU) IN NKAMBE COUNCIL AREA, DONGA MANTUNG DIVISION NORTH WEST REGION

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

within the framework of the execution of the 2020 state budget, the State of Cameroon represented by the Mayor for Nkambe Council hereby launches under, EMERGENCY PROCEDURE of 21days an open national invitation to tender for THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE NKAMBE (BINJU) IN NKAMBE COUNCIL AREA

2. Nature of services

Work to be done consists,of
Prileminary Works and Earth Works
Foundation
RC and Elevation
Masonry Works
Plastering
Ceiling
Pombing works

3. Estimated cost

Lot	Subject	Amount for the project	Vote of charge No	Expenditure authorization N®
1	FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE NKAMBE (BINJU)	50.000.000 FCFA	1V006409	5440531076416482221611

4. allotment

The works are in one (01) lot as follow: THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE NKAMBE (BINJU)

Lot	PROJECTTITTLE	BUDGET HEAD	VOTE OFCHARGE
1	FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTEGRATED HEALTH CENTRE NKAMBE (BINJU)	IV006409	5440531076416482221611

5. Participation and origin

Participation in this, invitation to tender is open to competent Cameroonian enterprises that are in compliancewith the laws in force.

6. Financing

The said works shall be financed as-per the programmed budget of the 2020 Public Investment Budget (PIB 2020) of theRepublic of Cameroon under the MINSANTE assigned to the Mayor Nkambe Council.

7. Consultation of tender file

The said works shall be financed as-per the programmed budget of the 2020 Public Investment Budget (PIB 2020) of theRepublic of Cameroon under the MINSANTE assigned to the Mayor Nkambe Council.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Nkambe Council Town Hall Tel: (237)651123571/677544030 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of one hundred thousand (100,000) CFA francs, payable at the Nkambe Muncipal Treasury.

9. Submission of bids

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in Seven (7) copies, that is one (01) original and six (06) copies labelled as such. These shall be submitted in one sealed external envelope containing three (3) envelopes, that is, Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical file and Envelope C: Financial file. The sealed external envelop shall bearno information about the company and shall be deposited at the Nkambe Council Town Hall in the Service in charge of the award of contracts not later than 30th June 2020 at 10am local time. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic. The sealed external envelop shall bear thefollowing Inscriptions:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
No 012/ONIT/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 OF 9th JUNE 2020 FOR THECONSTRUCTION WORKS OF THE INTEGRATED HEALTHCENTRE NKAMBE (BINJU) IN NKAMBE COUNCIL AREA, DONGA MANTUNG DIVISION NORTH WEST REGION

(To be opened only during the bids opening session)

10. Delivery deadline

The maximum deadline or the execution provided for by the Project owner shall be Three months (90 calendar days) with effect from date of notification ofthe Service Order to start work.

11. Bid bond

Under risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities must imperatively be produced In accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily be not older than three (3) months as at the date of submission of bids or established be for the signature of the tender notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. this refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

12. Admissibility of bids

Under risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily be not older than three (3) months as at the date of submission of bids or established be for the signature of the tender notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. this refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase, in the NKAMBE COUNCIL TOWN HALL, on **30th June 2020 at 11:00am** . Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge ofthe file may attend the bids opening session. Any bid which shall not comply with the requirements of the tenderfile shall be rejected.

14. Evluation critera

Evaluation criteria
The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminatory criteria
1. –Absence or non-conformity of a document in the administrative file, and not submitted within 48 hours on request.
2. -Deadline for delivery higher than prescribed;
3. -False declaration or falsified documents;
4. -Absence or insufficient bid bond;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification ofthe bidder;
6. -Incomplete financial file;
7. -Omission of a unit price and or quantified task on the bill of quantities and cost estimates
8. -Technical score less than 75% of the essential criteria;
9. -bidders with abandoned or overdue contracts, or suspended from public procurement

B. Essential criteria
1- General presentation ofthetender bids; '
2- Financial capacity;
3- References of the company in similar domain;
4- Quality of the personnel;
5- Technical organization ofand methodology theworks;
6- Attestation and report of site visit;
7- Logistics/equipment;
8- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed on the last page;
9- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed on the last page.

15. Award

The evaluation shall be done using the binary mehod of either (yes) or (no) with an acceptable minimum technical score of at lowest in cofirmity with the he regulations of the Tender documents and having satisfied a 100% score of the eliminatory criteria and at least 75% scoe in he criteria

16. Validity of bids

Bidder shall remain committed to their bids for aperiod of ninety {90) days from the last date of submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

17. Complementary information

Additional (suplementary) technical informtion may be obtained duuring working hours from the service for the award of contract at the Nkambe Council Town

The project owner reseves the right, if need be, to subsequently amend this invitation to tender in confermity with the public contract code.

BAMENDA le 9 Juin 2020

Le MAYOR

SHEY SAMBA MUSA NFOR

COMMUNE DE NDELELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO /RE/DK/C-NDEL/CIPLVL/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de ropération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NDELELE, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des travaux de construction de la recette Municipale de la Commune de NDELELE, Département de la Kadey , Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Pour chacun des lots, les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie métallique et bois ;
- Plomberie sanitaire
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :
Trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC;

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lots unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur les fonds propres de la Commune de NDELELE.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NDELELE TEL : 679 44 66 35 / 696 14 24 21. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NDELELE TEL : 679 44 66 35 / 696 14 24 21, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de NDELELE), d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** , représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sops peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NDELELE au plus tard le **21 JUIL 2020 à 11 heures** précises (heure locale) soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO /RE/DK/C-NDEL/CIPIVI/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT ; FOND PROPRE 2020.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d offres est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de **sept cent mille (700 000) FCFA,** établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement
provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande^ le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, de l'offre administrative et technique seront irrecevables.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, NDELELE, dans la salle de délibération de ladite Commune, le **21 juil 2020 à 12 heures** précises.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).
13.1. Critères éliminatoires :
a. Dossier incomplet ;
b. Absence ou non-confomiité de la caution de soumission ;
c. Fausse déclaration ;
d. Pièce falsifiée, ou non authentique ;
e. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit heures (48) après l'ouverture des plis.
f. Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO;
g. Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
h. Absence dans l'offre financière du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
i. Non obtention de 80 % de Oui soit vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.
13.1.1.1. Offre financière :
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
c) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
d) Absence dans l'offre financière du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
e) Modification d'une quantité.
13.1.2. Critères essentiels :
Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :
a. Qualification et expérience du personnel d'encadrement (05 critères) ;
b. Moyens matériels et équipements (06 critères) ;
c. Références du soumissionnaire dans le domaine (02 critères) ;
d. Méthodologie (05 critères) ;
e. Capacité financière de l'Entreprise (01 critères).
f. Acceptation des conditions de contrat (02 critères) ;
g. Attestation de visite de site (01 critère) ;
h. Présentation de l'offre (03 critères)

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 102 et 104). l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moinsdisant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NDELELE TEL : 679 44 66 35 / 696 14 24 21.

NDELELE le 22 Juin 2020

Le MAIRE

GABELA Alexis

COMMUNE DE NKAMBE

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 011 /ONIT/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 OF 9TH JUNE 2020 FOR THE MAINTENANCE OF FARM TO MARKET ROAD FROM UPPER MBOT TO NTERBANG, NKAMBE COUNCIL AREA, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 30393036416482250921

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2020 state budget, the State of Cameroon represented by the the Mayor for Nkambe Council hereby launches under, EMERGENCY PROCEDURE of 21days an open national invitation to tender for Maintenance of farm to market road from upper Mbot to Nterbang

2. Nature of services

Work to be done consists of
> INSTALLATIONS
> EARTHWORKS-ROAD SURFACING
> DRAINAGE
> EQUIPMENT

3. Estimated cost

Amount for the Project 25, 000,000 FCFA

4. allotment

The works are in one (01) lot as follow: THE MAINTENANCE OF FARM TO MARKET ROAD FROM UPPER MBOT TO NTERBANG

Lot	PROJECTTITTLE	BUDGET HEAD	VOTE OFCHARGE
1	MAINTENANCE OF FARM TO MARKET ROAD FROM UPPER MBOT TO NTERBANG	iV04328	54 30393036416482250921

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to competent Cameroonian enterprises that are in compliance with the laws in force

6. Financing

The said works shall be financed as per the programmed budget of the 2020 Public Investment Budget (RIB 2020) of the Republic of Cameroon under the MINADER assigned to the Mayor Nkambe Council.

7. Consultation of tender file

The Tender documents may be consulted and obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Project owner (Service in charge of contracts) during working hours at the NKAMBE COUNCIL TOWN HALL,

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Nkambe Council Town Hall Tel: (237) 651123571/677544030 as soon as this notice Is published against payment of a non-refundable sum of fifty thousand (50,000) CFA francs, payable at the Nkambe Muncipal Treasury.

9. Submission of bids

Each bid written in English orFrench shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in Seven (7) copies, that Is one (01) original and six (06) copies labelled as such. These shall be submitted in one sealed external envelop containing three (3) envelopes, that is, Envelope A; Administrative Documents, Envelope B; Technical file and Envelope 0: Financial file. The sealed external envelop shall bear no information about the company and shall be deposited at the Nkambe Council Town Hall in the Service in charge of the award ofcontracts not later than **30th June 2020 at 10am local time.** Note should be taken that In case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic. The sealed external envelop shallbear the following inscriptions:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 011/ONIT/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 OF JUNE 2020
THE MAINTENANCE OF FARM TO MARKET ROAD FROM UPPER MBOT TO NTERBANG, NKAMBE COUNCIL AREA, DONGA MANTUNG DIVISION
(To be opened only during the bids opening session)

10. Delivery deadline

The maximum deadline for the execution provided for by the Project owner shall be Three months (90 calendar days) with effect from date of notification of the Service Order to start work.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, bid bonds issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and the list of which is found in document No, 12 of the Tender File, of an amount of Five Hundred Thousand (500,000) francs CFA , and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. It shall be released latest within fifthen (15) days after the opening of bids, to the unsucsesful bidder (s), and shall be replaced with a final bond by the successful bidder.

12. Admissibility of bids

Under risk of being rejected, only originals or true copies certified by the Issuing service or administrative authorities must imperatively be produced In accordance with the Special Regulations ofthe invitation totender. They must obligatorily benot older than three (3) months asatthe date of submission of bids or established be for the signature of the tender notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence ofa bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase, in the NKAMBE COUNCIL TOWN HALL, on **30th June 2020 at 11:00am.** Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bids opening session.
Any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected.

14. Evluation critera

Evaluation criteria
The bids shallbe evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminatory criteria
1. -Absence ornon-conformity of a document in theadministrative file, and not submitted within 48hours onrequest.
2. -Deadline fordelivery higher than prescribed:
3. -False declaration or falsified documents;
4. -Absence or insufficient bid bond;
5. -A bid with theexternal envelope carrying a sign ormark leading tothe identification ofthebidder;
6. -Incomplete financial file;
7. -Omission of a unit price and orquantified task on the bill ofquantities and cost estimates
8. -Technical score less than 75% of the essential criteria;
9. -bidders with abandoned or overdue contracts,or suspended from public procurement

B. Essential criteria
1- General presentation ofthetender bids;
2- Financial capacity;
3- References ofthe company In similar domain;
4- Quality of the personnel;
5- Technical organization of and methodology the work;
6- Attestation and report ofsite visit;
7- Logistics /equipment;
8- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed on the last page;
9- Special Administrative Clauses completed and Initialed in all the pages and signed on the last page.

15. Award

This evaluation shall be done using the binary method ofeither (YES) or (NO) with an acceptable minimum technical score ofat least 75% of the essential criteria taken inaccount.The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the bid with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied at 100% score of the eiiminatory criteria and at least 75% score in the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for a period of ninety (90) days from the last date of submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

17. Complementary information

FURTHER INFORMATION; Additional (supplementary) technical information may be obtained during working hours from the
service forthe award of contracts at the Nkambe CouncilTown Hall.

AMENDMENT TO THE INVITATION TO TENDER; The Project Owner reserves the right, if need be, to subsequently amend this
invitation totender in conformity with the public contract code.

BAMENDA le 9 Juin 2020

Le MAYOR

SHEY SAMBA MUSA NFOR

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL. FINANCEMENT : BUDGET EDC – EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
D030307

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de Electricity Development corporation (EDC), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des locaux ci-après :
- Siège de EDC sis au quartier Hippodrome, à l'immeuble Hibiscus (Rez-de chaussée, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème étage) ;
- Résidence du Directeur Général de EDC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent à mettre à la disposition de Electricity Development Corporation (EDC) des agents de sécurité qui assurent la garde de jour et de nuit des locaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général. Le service de jour va de six (06) heures à dix-huit (18) heures et le service de nuit de dix-huit (18) heures à six (06) heures y compris les dimanches et jours fériés.
La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 26 000 000 FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations sont en un (1) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans le domaine de surveillance et de la sécurité et ayant un agrément signé de l'autorité compétente.
Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par les autorités pour défaillance et abandon de marché.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de EDC, exercice 2020, sur la ligne budgétaire N° D030307.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4 ème étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15111 Yaoundé, Tél : 22231930, 22231089 Fax:22231113, E-mail:info@edc-cameroon.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4ème étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél 22 23 19 30, 22 23 10 89. Fax: 22 23 11 13, E-mail: info@edc-cameroon.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** , représentant les frais d'achat du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4ème étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : 237 22 23 11 03, fax : +237 22 23 11 13, au plus tard le **29 juillet 2020** à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020
POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL
Financement : budget EDC-EXERCICE 2020
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°9 du DAO, **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**. Le montant de ladite caution est fixé à **520 000 (Cinq cent vingt mille) FCFA**.
Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres notamment, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **en deux temps**. L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et l'offre technique interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des plis contenant les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **29 juillet 2020** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5ème étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, production de faux documents ou de documents falsifiés ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence de l'agrément autorisant l'exercice de l'activité de gardiennage ;
- Absence de police d'assurance en cours de validité ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants:

Critères	Notation (points)
Présentation du candidat et de son expérience	**18**
Compréhension de la mission et observations éventuelles sur le DAO	**6**
Note méthodologique sur l'organisation et le plan d'exécution de la mission	**10**
Moyens matériels et logistiques	**18**
Qualifications et compétence du personnel Clé	**46**
Présentation de l'offre	**2**
Total	**100**

14. Attribution

Le prestataire sera choisi selon la méthode du **mieux disant (qualité-coût)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO**.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du courrier de EDC, au 4ème étage de l'immeuble hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, tél 22 23 11 03, fax : 22 23 11 13, mail : info@

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/MINESUP/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION DES LICENCES UTILITAIRES DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINESUP

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 18 320030 2011

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du projet de développement des ressources matérielles dans les services centraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des licences utilitaires dans les Services Centraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres concernent l'acquisition des licences ci-après :

- licence d'exploitation avec un support technique pour la solution collaborative et de messagerie Zimbra ;

- licence UTM du pare-feu Fortigate 300D du MINESUP ;

- licence antivirus client/serveur 100% Cloud pour 300 ordinateurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (quinze millions)** FCFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont livrées en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés et entreprises de droit camerounais et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINESUP de **l'exercice 2020** sur la ligne d'imputation budgétaire n° **54 18 320030 2011.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone : 222 22 68 21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **25 000 (Vingt-cinq mille) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sis au 14ème étage de l'immeuble ministériel N°2, téléphone : 222 22 68 21 , au plus tard **le 27 juillet 2020 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

Avis Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°012/AONO/MINESUP/CIPM/2020 du 29 juin 2020
Pour l'acquisition des licences utilitaires dans les Services Centraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **deux (02) Mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO de **300 000 (trois cent mille)** FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01)temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27 juillet 2020 à 14heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel n°2 dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sis au 14ème étage abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Pièces administratives
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission.

Offre Technique
- Absence de la fiche technique présentant les caractéristiques de chaque licence proposées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois (03) dernières années ;
- N'avoir pas obtenu au moins 85%(85 pour cent) de « OUI » des critères essentiels.

Offre financière
- Omission d'un prix unitaire dans le bordereau de prix;

- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
- La soumission timbrée datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires, paraphé ;
- Le détail quantitatif et estimatif, signé et cacheté ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

NB : La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraine l'élimination de l'offre évaluée

Critères essentiels

L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous:

1.	Présentation générale des offres
1.	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires d'un montant cumulé de 15 millions fcfa au cours des trois (03) dernières années 2017, 2018 et 2019, avec les montants desdits contrats, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première, deuxième et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces contrats)
1.	Le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour les trois dernières années (2017 à 2019) d'au moins 12 millions
1.	Caractéristiques techniques (conformité) des licences proposées
1.	Service après-vente et garantie : - Au moins un informaticien BAC + 5 avec 3 ans d'expérience à partir de la date d'obtention du diplôme pour la formation du personnel de la Division des Systèmes d'Information sur les fonctionnalités (console d'administration en ligne, définition de la politique de sécurité, etc.) pour la prise en main de cette solution collaborative « Edition Network » est requise - Certificat de garantie d'au moins 06 (six) mois
1.	Délai (Planning et délai) de livraison
1.	Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CST (CST et CCAP paraphés et signés à la dernière page avec la mention ''Lu et Approuvé'').

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **85%(85 pour cent) de « OUI »** des critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Systèmes d'Information, porte 933, au 9ème étage de l'immeuble ministériel n°2, tel : **222 22 67 59,** dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINESUP/CIPM/ 2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA NORMALISATION DES RISQUES RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL/ADMINISTRATIF (SS+RDC+5) DEVANT ABRITER LE COMPLEXE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE PANAFRICAINE (SITE DE NSIMALEN), EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP/MINESUP- EXERCICES 2020 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre des travaux de construction de l'immeuble principal/administratif (SS+RDC+5) devant abriter le complexe du rectorat de l'Université Panafricaine (site de Nsimalen), le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur au titre des ressources mobilisées dans son Budget d'Investissement Public (BIP) exercices 2020 et suivants, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en vue de passer le marché pluriannuel pour assurer le contrôle technique pour la normalisation des risques desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations qui sont confiées au Consultant comportent quatre (04) missions. Il s'agit notamment de :
Durabilité et stabilité de l'ouvrage – Etanchéité
La mission comprend :
• L'appréciation de la prise en compte des données de l'environnement et celles constituant les hypothèses de base :
- Sol d'assise (examen du programme prévu de reconnaissance de sol et examen des résultats de celle-ci)
- Conditions climatiques, régionales et locales ;
- Destination de l'ouvrage prenant en compte les charges appliquées.
• L'appréciation des principes prévus pour la réalisation.
• Le contrôle des documents d'exécution :
- les notes de calcul, plans d'exécution, justificatifs…
- la vérification des résultats de calcul de résistance des fondations et structures principales
• Le contrôle des différents corps d'état intéressés :
- le contrôle après réalisation des fouilles, de la conformité du terrain réel à celui prévu ;
- la vérification de la mise en œuvre.
Le contrôle technique se réfèrera toujours pour l'objet indiqué, aux textes réglementaires en vigueur et aux normes d'application obligatoire ; elle se réfèrera aussi, pour s'en inspirer, aux autres documents normatifs ainsi qu'aux décisions d'admission aux marques de qualité, aux agréments et avis techniques du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) ou aux autres enseignements théoriques ou expérimentaux disponibles.
- Corps d'état secondaire
La mission comprend :
• Le contrôle technique des installations d'adduction d'eau potable à savoir :
- le contrôle de l'étanchéité des canalisations d'alimentation en eau
- la définition, la supervision et l'interprétation des divers essais contractuels effectués par l'entreprise.
• Le contrôle technique des installations d'assainissement eau usée (EU) eau vanne (EV) à savoir :
- le contrôle de l'étanchéité des canalisations d'évacuation EU et EV ;
- la définition, la supervision et l'interprétation des divers essais contractuels effectués par les entreprises.
- Electricité : courant fort, courant faible et VDI
Cette mission doit être effectuée par référence selon le cas, aux textes législatifs et réglementaires, aux normes camerounaises homologuées, ou aux normes françaises si elles sont plus sévères, et portes sur la conformité des ouvrages et installations électriques mettant en œuvre des courants forts, des courants faibles ainsi que sur leur fonctionnement.

Au niveau des plans des concepteurs et au stade de l'exécution des travaux, les contrôles portent sur :
- les conditions de pose du matériel et des canalisations ;
- la confection des prises de terre, les sections d'alimentation et de distribution ;
- la conformité du matériel avec les risques présentés au sens des normes en vigueur (incendie, explosion, humidité,….)
Permettant ainsi de :
- s'assurer que la réalisation est conforme à ce qui a été prévu ;
- corriger, alors qu'il est encore temps, les non-conformités qui pourraient apparaître ;
- donner des avis techniques sur les éventuelles modifications de distribution, de matériels ou d'implantations susceptibles de créer des non-conformités ;
- contrôler les parties d'installation qui risquent d'être inaccessibles au moment de la réception.
En fin de travaux
Réception technique des installations et éléments intéressant les forts, afin d'apprécier la conformité aux réglementations précitées, l'ensemble de ces descriptions, essais et mesures faisant l'objet d'un rapport technique.

- Sécurité incendie
Cette mission doit être effectuée par référence selon le cas, aux textes législatifs et réglementaires, aux normes camerounaises homologuées, ou aux normes françaises si elles sont plus sévères, et doit porter sur les suivants, sur la base des plans des concepteurs, des structures et d'aménagements :
- 1ère catégorie : installations électriques (courants forts, courants faibles) ;
- 2ème catégorie : fonctionnement des ascenseurs ;
- 3ème catégorie : comportement au feu des matériaux et éléments de construction, isolement, isolement, cloisonnement et dégagement, désenfumage ;
- 4ème catégorie : installation de gaz, ventilation et conditionnement d'air.

Au stade de l'exécution des travaux, les contrôles doivent porter sur la conformité des travaux aux plans examinés et sur les caractéristiques et la réaction des matériaux au feu.
A la réception des ouvrages, les contrôles doivent porter sur le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité, portes, moyens de secours, désenfumage, alarme, détection.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **de 30 000 000 (trente millions) F CFA, toutes taxes comprises**.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions à tous les Cabinets / et Bureaux d'Etudes Techniques agréés ayant une expérience avérée dans le contrôle technique pour la normalisation des risques.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercices 2020 et suivants du Ministère de l'Enseignement Supérieur**.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Porte 1432 - téléphones : 222 22 27 13 ou 222 22 19 08 ou 222 22 68 21, 14 ème étage de l'immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, téléphones : 222 22 27 13 ou 222 22 19 08 ou 222 22 68 21, 14ème étage de l'immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille)** francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14ème étage de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé au plus tard l**e 27 juillet 2020 à 14 Heur**es et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013./AONO/MINESUP/CIPM/CCCM-BEC/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA NORMALISATION DES RISQUES RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL/ADMINISTRATIF (SS+RDC+5) DEVANT ABRITER LE COMPLEXE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE PANAFRICAINE (SITE DE NSIMALEN), EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Dossier d'appel d'Offres est de **cinq (05)** mois.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agrée par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **600 000 (six cent mille)** de francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois(03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27 juillet 2020** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP dans la salle de réunions da la Direction des Affaires Générales dans la salle de réunions da la Direction des Affaires Générales sise à l'Immeuble Ministériel n°2 (14ème étage).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **soixante-dix pour cent (70%)**des points.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les principaux critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :
1. Absence ou Non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures;
2. Absence de la Caution de Soumission ;
3. N'avoir pas réalisé au cours des 5 dernières années un (01) Contrat de contrôle technique pour la normalisation des risques;
4. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
5. CCAP non paraphé à chaque page et signé à la dernière page;
6. TDR non paraphés à chaque page et signé à la dernière page.
13.2 Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :
L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1 Références du Consultant dans les prestations similaires 25 points
2 Conformité du plan de travail et de la méthode proposés pour accomplir la mission par rapport aux TDR 10 points
3 Qualifications et compétence des personnels pour la mission 55 points
4 Matériel et logistique de travail (véhicule, moyens de communication, dessin, traitement des données, etc.) 10 points
TOTAL 100 pts
La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 70 points sur 100

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au consultant dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante** et jugée conforme au dossier de consultation. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations éventuelles pour la signature du contrat.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours pour les à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, immeuble ministériel N° 2. Tél. (237) 222 22 27 13/222.22.19. 08

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/MINESUP/CIPM/2020 DU 30 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINESUP

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 18 320030 2276

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du projet de développement des ressources matérielles dans les services centraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des équipements informatiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande comprennent, l'acquisition des équipements informatiques suivants :

- 10 Micro-ordinateurs de bureau ;
- 04 Imprimantes laser noir et blanc pour bureau munie d'une cartouche d'encre d'essai
- 02 Scanners;
- 03 onduleurs avec assortiments de câbles pour scanners;
- 04 Prises parafoudre avec assortiments de câbles pour scanners et serveurs et équipement critiques;
- 10 Disques durs externes ;
- 08 Switch miniport de bureau ;
- 04 Convertisseurs optique ;
- 01 Serveur ;
- 01 Onduleur avec assortiments de câbles pour serveurs et équipements critiques
- 01 Régulateur de tension.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions)** FCFA.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont livrées en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés et entreprises de droit camerounais et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINESUP de **l'exercice 2020** sur la ligne d'imputation budgétaire n° **54 18 320030 2276.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone : 222 22 68 21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **25 000 (Vingt-cinq mille) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sis au 14ème étage de l'immeuble ministériel N°2, téléphone : 222 22 68 21 , au plus tard le 29 juillet 2020 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

Avis Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°014/AONO/MINESUP/CIPM/2020 du 30 juin 2020
Pour l'acquisition des équipements informatiques des services centraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **trois (03) Mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO de **600 000 (Six cent mille)** FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01)temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 02 juin 2020 **à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel n°2 dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sis au 14ème étage abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Pièces administratives
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission.

Offre Technique
- Absence de certificat de conformité du fabricant (pour les Micro-ordinateurs de bureau et le serveur);
- Absence de la fiche technique du fabricant présentant les caractéristiques des équipements proposés appuyées par les prospectus en couleur;
- Non-respect des spécifications techniques majeures de l'équipement proposé ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois (03) dernières

années ;
- N'avoir pas obtenu au moins 85%(85 pour cent) de « OUI » des critères essentiels.
Offre financière
- Omission d'un prix unitaire dans le bordereau de prix;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
- La soumission timbrée datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires paraphé et rempli de manière lisible ;
- Le détail quantitatif et estimatif daté et signé ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
NB : La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraine l'élimination de l'offre évalué

Critères essentiels
L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous:

1.	Présentation générale des offres	OUI	NON
1.	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires d'un montant cumulé de 60 millions fcfa au cours des quatre (04) dernières années 2016, 2017, 2018 et 2019, avec les montants desdits contrats, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première, deuxième et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces contrats)	OUI	NON
1.	Le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour les quatre dernières années (2016 à 2019) d'au moins 100 millions (Bilan certifié par un expert-comptable)	OUI	NON
1.	Caractéristiques techniques (conformité) des équipements proposés	OUI	NON
1.	Service après-vente et garantie : - Disponibilité des pièces de rechanges - Certificat de garantie d'au moins 06 (six) mois	OUI	NON
1.	Délai (Planning et délai) de livraison	OUI	NON
1.	Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CST (CST et CCAP paraphés et signés à la dernière page avec la mention ''Lu et Approuvé'').	OUI	NON

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **85%(85 pour cent) de « OUI »** des critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Systèmes d'Information, porte 933, au 9ème étage de l'immeuble ministériel n°2, tel : **222 22 67 59,** dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 30 Juin 2020

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE D'OBALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005(BIS) AANO/COB/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation des routes Communales : Nkolfep – Yemsoum – Nkol Mendouga – Ezezang Mendoum dans Commune d'Obala, Département de La Lékié Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la réhabilitation des routes Communales : Nkolfep – Yemsoum – Nkol Mendouga – Ezezang Mendoum dans la Commune d'Obala. Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du travaux du gros œuvres (travaux préliminaires, terrassement, maçonnerie, assainissement, etc…). Ces travaux sont répartis en un (01) lot unique suivant le tableau ci-après :

N° Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire	Montant	Imputation
Lot unique	réhabilitation des routes communales	NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM	OBALA	Commune d'Obala	27 700 000	

3. Cout Prévisionnel

montant de 27 700 000 (vingt-sept millions sept cent mille) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux Publics et de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINTP), exercice 2020, d'un montant de 27 700 000 (vingt-sept millions sept cent mille) FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de payement d'une somme non remboursable de *cinquante mille (50 000) FCFA* à verser à la recette municipale d'Obala. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra précisée le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala au plus tard **le 24 1uillet 2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005(BIS)/AONO/COB/CIPM/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, FINANCEMENT : BIP 2020
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

Les délais d'exécution sont de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **cinq cent cinquante-quatre mille (554 000) francs CFA**;
La caution devra être valable pendant 120 jours.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés de la Commune d'Obala. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 24 juillet 2020 à 13 h,** par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Obala,
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation
:**Critères éliminatoires:**
Les principaux critères éliminatoires sont:
a-dossier incomplet (Technique ou financier) ;
b-fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
c-Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
d-Absence de la Caution de soumission ;
e-Non-conformité du modèle de soumission.
N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.
LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION
L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)
Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :
i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
ii) Les références de l'entreprise ;
iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
iv) Le délai d'exécution ;
v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ;
vii) La visite des lieux ;
viii) La méthodologie ;
ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.
Le non-respect de 82.14 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.
Seules les soumissions qui auront obtenues **23 OUI sur 28** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 30 Juin 2020

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/PR/MINMAP/DHS/CRPM/2020 DU 01/07/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU VILLAGE D'AKAK DANS L'ARRONDISSEMENT DE NANGA EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 94 709 07 11 0000 2209

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le **Préfet du Département de la Haute Sanaga**, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, représenté par le Délègue Départementale de la Haute-Sanaga, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour des travaux de ***construction d'un forage par pompage solaire photovoltaïque au village d'AKAK*** dans l'Arrondissement de Nanga Eboko, Département de la Haute Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- La réalisation d'un forage d'une profondeur supérieure à 60 mètres ;
- Equipement, développement et pompage ;
- La construction d'un château de 8m sous radier avec un cubitenaire PVC de 05m^3 ;
- La construction de deux (02) bornes fontaine
- Equipement d'exhaure ;
- Refoulement et distribution ;
- F et P des plaques photovoltaïques ;
- Prestations divers.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA.**
Imputation : 54 94 709 07 11 0000 2209

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2020,

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Préfecture de Nanga-Eboko** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à **laPréfecture de Nanga-Eboko** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA**, payable auprès de la **Recette de Finance de Nanga-Eboko** par le présent dossier, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

Presentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
L'enveloppe A contenant les pièces Administratives (Volume 1) ;
L'enveloppe B contenant l'offre Technique (Volume 1) ;
L'enveloppe C contenant l'offre Financière (Volume 1) ;
Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **l'original** et **(06) copies** marqués comme tels, devront être déposés à la Commission de Passation des Marchés de la Haute-Sanaga. Contre récépissé, au plus tard le ***23/07/2020*** à **12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° *03* /AONO/PR/MINMAP/DHS/CRPM/2020 DU *01/07/2020* , EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PAR POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU VILLAGE D'AKAK DANS L'ARRONDISSEMENT DE NANGA EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA.»
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le montant contenu dans le tableau ci-après :

LOT	Lot Unique
MONTANT	**400 000 F CFA**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en co
service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamm
soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres aura lieu le ***23/07/2020*** à partir du **13 Heures** par la Commission Départementale de Passation des
(CDPM) dans la salle de réunion de la **DDMAP/HS** àNanga-Eboko**.** Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette
représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Principaux critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont :
1) dossier administratif incomplet, non conforme ou absente 48h après l'ouverture;
2) fausses déclarations ou pièces falsifiées *(**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'auth**présentant un caractère douteux) ;*
3) Non possession en propre ou a location d'un atelier de forage ;
4) Non possession en propre d'un appareil de sondage (Résistivimètre) ;
5) non satisfaction d'au moins **90 %** des critères essentiels ;
6) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
7) offre financière incomplète ;
8) Absence d'une attestation de visite de site avec photos cosignée par le DDMINEPAT/HS, le Préfet de Nanga-Eboko.

- Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **30 critères** essentiels ci- dessous :

- Presentation de l'offre 0**2 critères**
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **04 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur 0**2 critères** ;
- Attestation de solvabilité bancaire ou ligne de crédits d'un montant d'au moins 10M F CFA sur 0**1 critère.**

14. Attribution

Le Préfet du Département de la Haute Sanaga, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qu évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la rer

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Délégué Département du M Nanga-Eboko.
Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou e suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 01 641190 2222 426

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 (Maître d'Ouvrage), lance en**PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique du Camp SONEL ESSOS dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préparatoires et de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELE DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
YAOUNDE 5	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	01	ECOLE PUBLIQUE CAMP SONEL ESSOS	18.000.000 (Dix Huit Millions) F CFA

4. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, fi

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINED

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé 5, sise à Essos à côté de l'

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé 5, **Yaoundé 5,** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) non remboursables.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT **N° 001 bis/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020**
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre d

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **360.000 (Trois Cent Soixant**
- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant trente (30) jours au-delà de la da

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légali

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **27 JUILLET 2020** à **15 heures** dans la salle des Actes de la
Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, aya

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative, notamment la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ; Absen
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Sous Détail d'un Prix quantifié omis dans le Bordereau des Prix Unitaires, fantaisiste ou non cohérent ;
- Entreprise dont la défaillance a été constatée, ou coupable d'un abandon de chantier ;
- Non validation de trois (03) critères essentiels sur cinq (05).

Critères essentiels de qualification
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification d

- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
- La présentation du dossier de Soumission ;
- Les références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- La qualification et expérience du personnel du chantier ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une Offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres la moins-disant.
Toute Offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non c

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixé

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Yaoundé 5.
Toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et par message téléphonique au Minis
B.P : 20 208 Yaoundé.

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/J/CRPM/2020DU 29 JUIN 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE, BRCAS CENTRE, DDAS MBAM ET KIM, DDAS MBAM ET INOUBOU, CESO OBALA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 42 570 05 44 11110 2276

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Gouverneur de la Région du Centre, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'acquisition du matériel informatique destiné à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre,BRCAS CENTRE, DDAS MBAM ET KIM, DDAS MBAM ET INOUBOU, CESO OBALA.

2. Consistance des prestations

Le matériel informatique, objet du présent Avis d'Appel d'Offre est constitué ainsi qu'il suit :
- 04 photocopieurs canon ;
- 11rallonges de 05 prises ;
- 03 Scanners ;
- 04 imprimantes ;
- 09 micro-ordinateurs ;
- 09 onduleurs ;
- 44 antivirus ;
- 01 vidéoprojecteur ;
- 09 régulateurs de tension.

3. Cout Prévisionnel

Dotation budgétaire : 20 854 000 (vingt millions huit cent cinquante quatre mille) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égales conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales.

5. Financement

Le matériel informatique, objet du présent Appel d'Offres, est financé par le Budget d'Investissement Public alloué à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre, BRCAS CENTRE, DDAS MBAM ET KIM, DDAS MBAM ET INOUBOU, CESO OBALA au titre de l'exercice 2020.
Imputation : 54 42 570 05 44 11110 2276

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré par les soumissionnaires aux heures ouvrables auprès des services du Gouverneur de la Région du Centre, Porte 107 contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000)** Francs CFA dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et (06) six copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé dans les services du Gouverneur du Centre porte 107 au plus tard le 24 Juillet 2020, à 14 heures, et porter la mention :
«*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/J/CRPM/2020 du 29 Juin 2020, en procédure d'urgence relatif à l'acquisition du matériel informatique destiné à la Délégation Régionale du Centre, BRCAS CENTRE, DDAS MBAM ET KIM, DDAS MBAM ET INOUBOU, CESO OBALA.*» à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **soixante (60) jours** maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est de **quatre cent seize mille (416 000) Francs CFA**.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de l''Appel d'Offres.
Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle aura lieu le **24 Juillet 2020 à 15 heures** dans *la salle de conférences des services du Gouverneur de la Région du Centre sise au 1er Etage* par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Région du Centre, siégeant en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non) sur la base des critères ci-après :

- Présentation générale de l'offre (oui /non)
- Caractéristiques techniques et qualité du matériel (joindre les prospectus et les photos légendées) (oui /non)
- Références pour des prestations similaires (oui/non)
- Garantie (oui /non)
- Service après-vente (oui /non)
- Maintenance (oui /non)
- Délai de livraison (oui /non)

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet ou non-conforme après 48 heures (sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes du MINMAP;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
- Offre financière incomplète.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administrative requises (note technique supérieure ou égale à 70% de oui).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région du Centre (porte 107) et à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre, Tel : 699 91 33 04.
N.B : **«Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit au Ministre Délégué à la présidence chargé des Marchés Publics avec copie au Président de la Commission nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional MINMAP Centre.**

YAOUNDE le 30 Juin 2020

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE DE NKAMBE

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION REQUEST FOR QUOTATION 002/RQ/NWR/DMD/NK.C/NK.ITB/2020 OF 9TH JUNE2020 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPMENT IN INCLUSIVE SCHOOL NKAMBE, NKAMBE COUNCIL AREA DONGA-MANTUNG DIVISION

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
541619T016416482279426

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2020 state budget of the Republic of Cameroon represented by the Mayor of Nkambe Council, Contracting Authority, hereby launches in an emergency procedure a Request for Quotation for the supply of equipment in Inclusive School Nkambe, Nkambe Council Area, Donga-Mantung Division North West Region.

2. Nature of services

N/A

3. Estimated cost

Provisional Amount 5.000,000

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation in this Request for Quotation is opened to all Cameroonian companies and business concerns that have proven capacities in the domain of medical equipment

6. Financing

The supplies, subject of this Request for Quotation, shall be financed through the Public investment Budget of 2020 for the Ministiy of Basic Education (MINEDUB) of the Republic of Cameroon as follows:

S/N	ETABLISSEMENT	Provisional Amount	NO DE L'ACTE	NO DEL'IMPUTATION
1	Inclusive School Nkambe	5.000,000	pvO1205	541619T016416482279426

7. Consultation of tender file

The file may be consulted at the Sevice for the awards of contracts at the Nkambe Council

8. Acquisition of tender file

The consultation file may be acquired from the Nkambe Councl upoxr presentation of a non refundable Treasury receipt often thousand (10,000) FCFA, payable at the Municipal Treasury of Nkambe. Such a receipt shall identity the payment as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Submission of bids

Each bid drafted either in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the consultation file should be submitted against a receipt at the Nkambe Council not later than **30TH JUNE 2020 at 10 a.m local time** and should carry the Inscription:

REQUEST FOR QUOTATION 002/RQ/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB 2020 OF 9Th JUNE 2020 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPMENT IN INCLUSIVE SCHOOL NKAMBE, NKAMBE COUNCIL AREA DONGA MANTUNG DIVISION

TO BE OPENED ONLY AT THE TENDERS OPENING SESSION"

10. Delivery deadline

N/A

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

The opening and evaluation of the bids shall bedone in onephase on **30th JUNE 2020 at 11a.m** in the Conference Hall of Nkambe Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or they may be duly represented by a person of their chdce, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.
The bids will be evaluated exclusivety of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed submission letter.

14. Evluation critera

N/A

15. Award

N/A

16. Validity of bids

N/A

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained eve7 day during working hours from the Nkambe Council, Tel (237) 11235271/677544030.

BAMENDA le 9 Juin 2020

Le MAYOR

SHEY SAMBA MUSA NFOR

COMMUNE DE NKAMBE

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION SUBJECT: REQUEST FOR QUOTATION N° 001/RO/NWRDMD/NK.C/NK.CITB/2O20 OF 9TH JUNE2020 FOR THE SUPPLY OF BASIC EQUIPMENT AT NJAP INTEGRATED HEALTH CENTRE, NKAMBE SUB DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
542735101641640227 2821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the frame work of the execution of the 2020 state budget ofthe Republic ofCameroon represented by the Mayor of Nkambe Council, Contracting Authority, hereby launches in an emergency procedure a Request for Quotation for the supply Of basic equipment' at Njap' Integrated Health Centre, Nkambe SubDivision, Donga-Mantung Division North West Region.

2. Nature of services

N/A

3. Estimated cost

Provisional Amount 8,000,000 FCFA

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation in this Request for Quotation is opened to all Cameroonian companies and business concerns that have proven capacities in the domain of medical equipment

6. Financing

The supplies, subject ofthis Request for Quotation, shall be financed through the Pubib Investment Budget of 2020 for the
Ministry of Public Health (MINSANTE)of the Republic of Cameroon as follows:

S/N	ETABLISSEMENT	Provisional Amount	NO DE L'ACTE	NODEL'IMPUTATION
1	NJAP IHC	8,000,000	IV03442	542735101641640227 2821

7. Consultation of tender file

The file may be consulted at the Service for the awards of contracts at the Nkambe Council

8. Acquisition of tender file

The consultation file may be acquired from the Nkambe Council upon presentabon of a non refundable Treasury receipt of sixteen thousand (16.000) FCFA, payable at the Municipal Treasury of Nkambe. Sucb a receipt shall identify the payment as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Submission of bids

Each bid drafted either in English or French inseven (07) copies including the original andsix(06) copies marked as such in accordance vdft) prescriptlans of the consultation tile should be submitted against a receipt atthe Nkambe Council not later than **30 JUNE 2020 at 10a.m local tim**e and should cany the inscription:

REQUEST FOR QUOTATION N° 001/RQ/NWR/DMD/NK.C/NK.CITB/2020 OF 9th JUNE 2020 FOR THE SUPPLY OF BASIC EQUIPMEmAT-NJAPINTEGRATED HEALTH CENTRE, NKAMBE SUB DIVISION, DONGAMANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION
TO BE OPENED ONLY AT THE TENDERS OPENING SESSION"

10. Delivery deadline

N/A

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

The opening and evaluation of the bidsshallbe done inone phase on **30TH JUNE 2020 at 11a.m** In the Conference Hall of Nkambe Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or they may be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and randated in that capacity.
The bids will be evaluated exclushrety of value added tax EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed submission letter.

14. Evluation critera

N/A

15. Award

N/A

16. Validity of bids

N/A

17. Complementary information

Complementary technical information may be detained every day during working hours from the Nkambe Council, Tel (237) 6511235271/677544030.

BAMENDA le 9 Juin 2020

Le MAYOR

SHEY SAMBA MUSA NFOR

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J/CRPM/2020 DU 29 JUIN 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE ET À LA BRIGADE DE CONTRÔLE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE. LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN VUE DE LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE ET À LA BRIGADE DE CONTRÔLE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Avis de Demande de Cotation a pour objet l'acquisition du mobilier de bureau destiné à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre.

2. Consistance des prestations

Le mobilier de bureau, objet du présent Avis de Demande de Cotation, est constitué ainsi qu'il suit :
- 01 fauteuil directeur ;
- 04 armoires de rangement ;
- 09 tables de bureau ;
- 01 réfrigérateur ;
- 01 téléviseur ;
- 01 meuble pour téléviseur ;
- 12 fauteuils de bureau.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **9 800 000** (neuf millions huit cent mille) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égales conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales.

5. Financement

Le mobilier de bureau, objet de la présente Demande de Cotation, est financé par le Budget d'Investissement Public alloué à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre au titre de l'exercice 2020,

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être consulté et retiré par les soumissionnaires aux heures ouvrables auprès des services du Gouverneur de la Région du Centre, **porte 107** contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20.000)** Francs CFA dès publication du présent Avis de Demande de Cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et (06) six copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé dans les services du Gouverneur du Centre porte 107 au plus tard **le 24 juillet 2020**, à 14 heures, et porter la mention **:** «**Avis de Demande de Cotation N°001/DC/J/CRPM/2020 du 29 juin 2020, en Procédure d'urgence relatif à l'acquisition du mobilier de bureau destiné à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre et à la Brigade de Contrôle des Affaires Sociales du Centre.**
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement **».**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **soixante (60) jours** maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est de **cent quatre-vingt-seize mille (196 000) Francs CFA**.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de l''Appel d'Offres.
Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **24 juillet 2020 à 15 heures** dans la salle de conférence des services du Gouverneur de la Région du Centre par la Commission Régionale de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Centre, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance des offres.

12. Critères d'évaluation

Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non) sur la base des critères ci-après :

- Présentation générale de l'offre (04 éléments)
- Caractéristiques techniques et qualité du mobilier (joindre les prospectus et les photos) (01 éléments)
- Références pour des prestations similaires (02 éléments)
- Garantie (01 élément)

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet ou non-conforme après 48 heures (sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes du MINMAP;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels soit 6 oui sur 8;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
- Offre financière incomplète (SDP, BPU).

13. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière jugée la moins-disante et remplissant les capacités techniques requises (note technique supérieure ou égale à 6/8 oui).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Centre porte 107 ou à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre, Tel : 699 91 33 04.
N.B : **«Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit au Ministre Délégué à la présidence chargé des Marchés Publics avec copie au Président de la Commission nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional MINMAP Centre.**

YAOUNDE le 30 Juin 2020

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0004/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF/2020 DU 29 JUIN 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EN VUE DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ET DES ETATS ANNEXES DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES POUR LES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022.FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000001964 CM- CODE PTBA D1416

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a signé le 12 février 2015 l'Accord de Prêt N°2000000758 avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) pendant une période de 6 ans divisée en deux cycles de financement de trois ans chacun pour un montant total de 67 millions de dollars USD dont 9,9 millions USD pour la contrepartie du Gouvernement. L'amendement à l'accord de financement a été signé le 09 décembre 2019 et porte le N° 2000001964. Conformément à l'Accord de Prêt et à la lettre à l'emprunteur, la Coordination Nationale du Programme envisage le recrutement d'un Cabinet d'audit indépendant aux fins de vérification des comptes, écritures et états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

2. Objet

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la pré-sélection des Cabinets d'Audit admis à concourir à la Demande de Propositions (DDP) subséquente pour la réalisation de l'audit des états financiers et des états annexes du PEA-Jeunes pour l'exercice 2020, 2021 et 2022.

3. Participation et origine

La participation au présent AMI est ouverte aux Cabinets d'Audit Camerounais ou étrangers ayant une expérience avérée en audit externe des projets/programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux.

4. Financement

Accord de prêt FIDA N° 2000001964 CM- code PTBA D1416

5. Remises des offres

. Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes, invite les Cabinets intéressés à déposer leurs manifestations rédigées en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires (un original et trois (03) copies) marquées comme telles à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion du Programme (CNCG), sise à Bastos, descente face entrée Hôtel MEUMI Palace, B.P 35 157 Yaoundé Tél: (237) 222 20 90 90 - FAX : (237) 222 21 91 87; Email : adpeajeunes@gmail.com au plus tard quatorze jours calendaires après la date de la présente publication à 14 heures et porter la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°…0004/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF/2020 DU 29 Juin 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EN VUE DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ET DES ETATS ANNEXES DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) POUR LES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022.»
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont légalement installés et qualifiés pour exécuter les services et déposer un dossier constitué de deux enveloppes dont une comportant le dossier administratif (enveloppe A) et l'autre le dossier technique (enveloppe B):
- Le dossier administratif constitué de pièces suivantes en original ou en copies légalisées datant de moins de trois (03) mois:(i) pour les nationaux : une lettre de motivation précisant que le Cabinet a l'intention de soumissionner à la Demande de Propositions (DDP) s'il est présélectionné, l'adresse (plan et attestation de localisation) et la raison sociale du soumissionnaire, les statuts ou textes qui justifient l'existence du soumissionnaire ; l'accord de groupement s'il y a lieu ; une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du soumissionnaire ; une copie certifiée par le service des impôts des deux documents ci-après en cours de validité: carte de contribuable ; et attestation de non-redevance ; une attestation de soumission à la CNPS délivrée pour le présent avis à manifestation d'intérêt, une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ; l'autorisation de vérification des références dûment signée du responsable principal du Cabinet ou du mandataire du groupement de Cabinets. (ii) pour les étrangers : Registre de Commerce, attestation de non redevance fiscale et de non faillite.

- Un dossier technique comprenant : une note de présentation du Cabinet avec domaines d'activités faisant ressortir les expériences générales en audit et spécifiques en matière d'audit des projets; les références concernant l'exécution de contrats analogues avec pièces justificatives (noms des clients, copies des contrats montrant les objets des prestations, PV des réceptions/attestations de bonne exécution et autres documents pertinents), la liste du personnel clé composée d'au moins quatre membres dont un Chef de Mission (Bac+5, minimum 10 ans d'expérience), un Expert en Audit des marchés publics (Bac+5, minimum 5 ans d'expérience) et deux Auditeurs Séniors (Bac+5, minimum 6 ans d'expérience) ; pour chaque membre du personnel : copies certifiées des diplômes, CV daté et signé, attestation de disponibilité datée et signée.

7. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Dossier administratif incomplet ou falsifié ;
- Note des références du cabinet inférieure à 50/65
- Note du personnel clé inférieure à 20/30
- Note finale inférieure à 75/100
2. Critères de qualification
Les critères de pré qualification en vue de la constitution de la liste restreinte sont les suivantes :
Points
- Présentation de l'offre 05 points
- Les Références du Cabinet 65 points
- Expériences générales (Audit des projets) 10 points
- Expériences spécifiques pertinentes pour la mission 55 points
(Audit des projets financés par des prêts des Institutions Financières Internationales)

- CV du personnel clé : 30 points
- Chef de mission : Expert-comptable Diplômé 15 points
- Un auditeur en passation des marchés publics 05 points
- Deux (2) Auditeurs séniors (Comptables et Financiers) 10 points
Total : 100 points
Au maximum six (06) Cabinets ayant le plus grand nombre de points sur 100 seront retenus et invités à répondre à une Demande de Proposition pour la suite de la procédure.

8. Evaluation et publication des resultats

La publication de la Demande de Proposition (DDP) tiendra lieu de publication des résultats du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D56-341/AMI/MINSANTE/CEPS-BID/PETVISIDAME/2020 POURLA PRÉSÉLECTION DE CABINETS CHARGÉS DE RÉALISER LA FORMATION DES PERSONNELS DE LA CELLULE D'EXÉCUTION DES PROJETS SANTÉ-BID AU PROJET D'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA DE LA MÈRE À L'ENFANT AU CAMEROUN (PETVISIDAME), À LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR).FINANCEMENT : - BID POUR LA PARTIE HORS TAXESN° DE FINANCEMENT : ACCORDS DE PRÊT 2CMR-1017 DU 28 DÉCEMBRE 2018

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Elimination de la Transmission du VIH et du SIDA de la Mère à l'Enfant au Cameroun et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant

2. Consistance des prestations

Les services comprennent la préparation des modules de formation et la formation des personnels de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID au Projet d'Elimination de la Transmission du VIH et du Sida de la Mère à l'Enfant au Cameroun sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;

3. Financement

Banque Islamique de Développement (BIsD) pour la partie hors taxes.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies au plus tard quatorze(14) jours après la date de publication du présent avis à 11 heures précises avec la mention :
*« MANIFESTATION D'INTERET N°**D56-341/AMI/MINSANTE/CEPS-BID/PETVISIDAME/2020** Pour la Présélection de cabinets chargés de réaliser la Formation des personnels de la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID au Projet d'Elimination de la Transmission du VIH et du Sida de la Mère à l'Enfant au Cameroun (PETVISIDAME), à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ».*

5. Composition du dossier

Le Ministre de la Santé Publique invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.) ;

6. Critères d'évaluation

Le Ministre de la Santé Publique invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.) ;
Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :
• Lettre d'intention de soumissionner ;
• Expérience générale du consultant en formation (renforcement des capacités) ;
• Expérience spécifique du consultant en formation sur la Gestion Axée sur les Résultats des projets à financement conjoints;
• Présentation du cabinet ;
• Attestation de Non exclusion des marchés publics.

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.
Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.
La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Coût avec une liste restreinte de Consultants Locaux tel que stipulé dans les Directives.

7. Renseignements Complémentaires

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :

Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1er étage, quartier Elig Essono – Yaoundé. Face HOTEL GRAND MOULIN.
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID du Ministère de la Santé Publique.
Tél : (+237) 666 228 531 / 666 228 450
E-mail : cepsbid.cm@gmail.com

YAOUNDE le 30 Juin 2020

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CD/CIPM/2020 DU 28/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A BOMONO GARE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

L'Entreprise JUST ALL SERVICES, BP 11735 Douala, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de **29 902 772 FCFA TTC (vingt-neuf Millions neuf cent deux mille sept cent soixante douze)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois.**

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CD/CIPM/2OZO DU 09 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YATO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

CORPORATE SUPPORT SERVICE (CSS), BP 7648 Douala, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de 1**5 499 96o FCFA TTC (Quinze Millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante)** et un délai d'exécution de **trois (03)** mois.

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 16 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CD/CIPM/2020 DU 09/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A EP BILINGUE DE BWADIBO (SALLE DE REUNION, BUREAU DIRECTEUR, TOILETTES) DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

L'ETS MOLLO & FILS, BP 310260 Yaoundé, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de **17 170 931 FCFA TTC (Dix Sept Millions cent soixante-dix mille neuf cent trente un)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois.**

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CD/CIPM/2020 DU 14/04/2020 PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES (NKAPA/BEKOKO/BABENGA/BWADIBO/BOMONO-GARE/BOMONO BA MBENGUE/BASSAIYATO/YAPAK/IYAMIDJAN/YASSOUKA/YANGONANG/TILO/BEKOUMA) DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

LETS KABIRO, BP 5o Loum, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de 3**8 871 238 FCFA TTC (Trente-huit Millions huit cent soixante-onze mille deux cent trente-huit)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois.**

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CD/CIPM/2020 DU 14/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES (BOMONO GARE - NJOBWELE — BOMONO BA MBENGUE — BEKOKO— BABENGA) DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

L'Entreprise JUST ALL SERVICES, BP 11735 Douala, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de **29 902 772 FCFA TTC (vingt-neuf Millions neuf cent deux mille sept cent soixante douze)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois.**

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CD/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE YABEA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

L'ETS AKO-MBO, BP 04 Nkongsarnba, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de **28 877 478 FCFA TTC (vingt-huit Millions huit cent soixante dix sept mille quatre cent soixante-huit)** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois.**

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 23 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUEN° 004/C/CAY5/SG/SMP/2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5,

a l'honneur d'informer les soumissionnaires de l'Appel d'Offres **N° 04/AONO/PU/CAY5/2020 du 17 Avril 2020** en procédure d'urgence pour les travaux de bitumage en béton bitumineux du tronçon de route au quartier Ngousso entrée face transformateur – Ecole Josepha dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 que ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux.

Par conséquent, il invite lesdits soumissionnaires à passer retirer leurs Offres dans les **quinze (15)** jours qui suivent. Passé ce délai, leurs Offres seront complètement détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 13 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA VILLE DE KON-YAMBETTA, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE
COMMUNIQUE :
Article 1 : Par décision nº 010/D/CKY/CAB/2020 du 01 juillet 2020, le Marché objet de l'avis d'appel d'offre susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS CONSULTING GEOTECH STUDIES AND PLANING TEL : 657 12 73 03	52 372 537	59 950 000	03 MOIS

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Cabinet du Maire de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

YAOUNDE le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 13 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KIBOUM (I)LOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KEN ROUTELOT 3: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE NIYINLOT 4: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BAYOMEN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE
COMMUNIQUE :
Article 1 : Par décision nº 011/D/CKY/CAB/2020 du 01 juillet 2020, le Marché objet de l'avis d'appel d'offre susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS DIKAKA TEL : 677 201 300	*lot 1: 7 085 985* *lot 2: 7 085 985* *lot 3: 7 085 985* *lot 4: 7 085 985*	*lot 1: 7 450 037* *lot 2: 7 450 037* *lot 3: 7 450 037* *lot 4: 7 450 037*	03 MOIS

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Cabinet du Maire de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

KON-YAMBETTA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE D'OBALA

PORTANT PUBLICATIONDE L'ANNULATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COB/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°20N09/D/ C0B/ CIPM/ 2020 DU 30/06/2020
Annule le résultat ci-dessus :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
Lot unique	**TITULAIRE: LES ETS COGECI** **B.P. : 8855 Yaoundé** **Tél. : (237) 677 64 34 23**	**27 197 887 Francs CFA**	**27 197 887 Francs CFA**	**Offre jugée conforme et recevable**

Le soumissionnaire, **Titulaire des ETS COGECI, B.P. : 8855 Yaoundé Tél. : (237) 677 64 34 23,** est suspendu pour les travaux de réhabilitation des routes communales : Nkolfep – Yemsoum – Nkol Mendouga – Ezezang Mendoum, dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre,pour un montant TTC en **Francs CFA de 27 197 887** (vingt-sept millions cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-sept) Francs CFA.

Le représentant de ladite Société est prié de ne plus prendre part aux travaux dont il était appelé à exécuter à la Commune d'Obala.

OBALA le 30 Juin 2020

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

04/C/CKY/CAB/2020 DU 01 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 18 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN STADE MUNICIPAL MULTISPORT A KALON DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICE 2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE
COMMUNIQUE :
Article 1 : Par décision nº 012/D/CKY/CAB/2020 du 01 juillet 2020, le Marché objet de l'avis d'appel d'offre susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS LA BELLE BRIQUE SARL TEL : 651 92 58 97	*25 156 000*	*29 998 530*	03 MOIS

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Cabinet du Maire de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

KON-YAMBETTA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RCE/DMI/CKY 2020 DU 18 MAI 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN ESPACE VERT ECALIRE A L'ESPLANADE DE LA SOUS-PREFECTURE DE KON-YAMBETTA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTAFINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE
COMMUNIQUE :
Article 1 : Par décision nº 013/D/CKY/CAB/2020 du 01 juillet 2020, le Marché objet de l'avis d'appel d'offre susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS SOCA ET FILS TEL : 655 39 61 00	*8 034 000*	*9 580 545*	03 MOIS

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Cabinet du Maire de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

KON-YAMBETTA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/PU/CAY5/2020 DU 17 AVRIL 2020 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS ET DE BITUMAGE D'UN TRONÇON DE ROUTE À NGOUSSO ENTRÉE FACE TRANSFORMATEUR – ECOLE JOSEPHA – CARREFOUR PAPA MICHAU DANS LA COMMUNE DE YAOUNDÉ 5.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé communique :

La Société '' **NEK CAMEROUN**, B.P. 16579 Yaoundé, tel.: (237) 699 78 79 73 / 243 73 36 27, est **attributaire** du Marché relatif à l'Appel d'Offres n°006/AONO/PU/CAY5/2020 du 17 Avril 2020 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de deux (02) dalots et de bitumage d'un tronçon de route à Ngousso entrée face transformateur – Ecole Josepha – Carrefour Papa Michau dans la Commune de Yaoundé 5.

- Montant TTC du Marché : douze millions cinq cent quatre vingt deux mille quatre cent vingt cinq (12 582 425) francs CFA
- Délai d'exécution : Cinq (05) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°00000005/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'EBANG (LOT I) ET DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'AKAK I, D'ONGANDI ET DE MBANSAN (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT: BIP MINEDUB 2020 (LOT 1) ET BIP MINDDEVEL 2020 (LOT 2)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°**00000028**/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 du19/06/2020, les Lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

N° lot	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	**ETS GARANCIA ET CIE** BP : Yaoundé Tél. : 6 51 09 80 62	**16 306 722**	**03 mois**
Lot 2	**ETS TCHUENTE** BP : 11231 – Yaoundé Tél. : 6 99 49 96 32/655 40 25 03	**49 465 592**	**03 mois**

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au bureau des marchés publics de la Commune de Soa pour la souscription de leurs Lettres-commandes.

SOA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°00000006/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2020 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE D'AKAK I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°**00000029**/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 du19/06/2020, la Lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GABY BP : 3521 – Yaoundé Tél. : 696 26 00 19	**17 903 024**	**03 mois**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au bureau des marchés publics de la Commune de Soa pour la souscription de sa Lettre-commande.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

SOUMISSIONNAIRE	MOTIF
ETS LADYNAMIQUE BP : 33 328 – Yaoundé	Eliminé pour note technique inférieure au seuil requis

Il est par conséquent invité à passer retirer ses Offres sous quinzaine au bureau des marchés publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°00000004/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DERRIERE MRS A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINTP 2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°**00000027**/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 du 19/06/2020, la Lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (F CFA) TTC	DELAI D'EXECUTION
ETS OGIG BTP BP : 8305 – Yaoundé Tél. : 6 77 52 21 16	**46 530 158**	**04 mois**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au bureau des marchés publics de la Commune de Soa pour la souscription de sa Lettre-commande.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

SOUMISSIONNAIRE	MOTIF
ETS OUMBA BP : 14056 – Yaoundé	Eliminé pour offre financière plus-disante

Il est par conséquent invité à passer retirer ses Offres sous quinzaine au bureau des marchés publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°00000008/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE TRIPHASEE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITÉ DE TING-MELEN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°**00000031**/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 du19/062020, la Lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS AM & Cie BP : 5559 – Yaoundé Tél. : 699 58 90 43/675 08 67 37	**48 247 238**	**04 mois**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au bureau des marchés publics de la Commune de Soa pour la souscription de sa Lettre-commande.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

SOUMISSIONNAIRE	MOTIF
ENTREPRISE T.P.L ENERGIE SARL BP : 0	Eliminé pour fausse déclaration ou pièce falsifiée

Il est par conséquent invité à passer retirer ses Offres sous quinzaine au bureau des marchés publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°00000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES D'ANDON (AKOUGOU) ET D'OKOA (LOT I), DE MEYOS ET DE NKOZOA (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOAFINANCEMENT : BIP MINEE 2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°**00000032**/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 du 19/06/2020, les Lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	**MARTEAU SERVICE SARL** BP : 33192 – Yaoundé Tél. : 699 99 08 55	**16 999 994**	**03 mois**
Lot 2		**16 999 994**	**03 mois**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au bureau des marchés publics de la Commune de Soa pour la souscription de ses Lettres-commandes.

le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°00000007/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES REHABILITATIONS DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTOUESSONG VII (LOT I) ET DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MEDECINS (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT: BIP MINSANTE 2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°**00000030**/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 du19/06/2020, les Lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	**ETS LEPS** BP : 159 – Yaoundé Tél. : 677 59 24 05/661 04 07 50	**11 610 000**	**03 mois**
Lot 2		**16 350 000**	**03 mois**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au bureau des marchés publics de la Commune de Soa pour la souscription de ses Lettres-commandes.

SOA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/ACDC/CD/CIPM/2O2O DU 04 MAI 2020 RELATIVE AU BRANCHEMENT DE LA SAR/SM AU RESEAU ENEO A NJOBWELE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

LETS LUMIERE DES ANGES, *BP 6349 Douala*, a été attributaire du rnaiche ci-dessus cité pour un montant de **4 691 295 FCFA TTC (quatre Millions six cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingt-quinze** et un délai **d'exécution de deux (02) mois** .

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 17 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/ACDC/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA TOITURE ET DU FAUX PLAFOND DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT: BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

L'ETS LUMIERE DES ANGES, BP 6349 Douala, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant d**e 5 650 470 FCFA TTC (cinq Millions six cent cinquante mille quatre cent soixante dix)** et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 26 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION 002/ACDC/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UNE MACHINE DE MENUISERIE A 7 TOURS DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

L'ETS GUEMMA SARL, BP 2929 **Douala, a été** attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de **16** 759 800 FCFA TTC **(seize Millions sept cent cinquante neuf mille huit cent) et un** délai d'exécution de **deux (02) mois.**

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 26 Juillet 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N O03/AONO/CD/CIPM/2020 DU O9 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loi n 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n° 20091011 du 10 juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n˚77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du 08 Novembre 1990 ;
Vu le décret n˚2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMP);
Vu le décret n˚2012/074 du o8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°oo16/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n˚ 0000o226/MINMAP/MINFI du o6 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;
Vu la décision municipale n˚ oo6/DM/CD/SG/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Vu l'arrêté n`000207 I A/ MINDDEVEL du o5 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n˚oo?/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE :

ARTICLE 1 : **L'ETS MOLLO & FILS, BP 310260 Yaoundé** , est déclarée adjudicataire de l'appel d'offre N ˚ 003/A

- MONTANT DU MARCHE : **17 170 431 FCFA TTC (Dix Sept Millions cent soixante-dix mille neuf cent trente un)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : **Trois (03) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera ./-

DIBOMBARI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 18 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN STADE MUNICIPAL MULTISPORT A KALON DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »
Vu la constitution ;
Vu la loi no 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020
Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu l' avis d'appel d'offres national ouvert n°006/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 du 18 mai 2020 en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un stade municipal multisport à Kalon dans la commune de Kon-Yambetta, département du Mbam-et-Inoubou, région du centre
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 25 juin 2020 de la CDPM/MI;
Vu les disponibilités budgétaires ;
DECIDE :
Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au marché susmentionné :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS LA BELLE BRIQUE SARL TEL : 651 92 58 97	*25 156 000*	*29 998 530*	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°008/AONO/RCE/DMI/CKY 2020 DU 18 MAI 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN ESPACE VERT ECALIRE A L'ESPLANADE DE LA SOUS-PREFECTURE DE KON-YAMBETTA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »
Vu la constitution ;
Vu la loi no 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020
Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°008/AONO/RCE/DMI/CKY 2020 du 18 mai 2020 pour l'exécution des travaux de création d'un espace vert éclairé à l'esplanade de la Sous-préfecture de Kon-Yambetta, département du Mbam-et-Inoubou, région du centre
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 25 juin 2020 de la CDPM/MI;
Vu les disponibilités budgétaires ;
DECIDE :
Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au marché susmentionné :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS SOCA ET FILS TEL : 655 39 61 00	*8 034 000*	*9 580 545*	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000031/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE TRIPHASEE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITÉ DE TING-MELEN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N° 005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 11 Mai 2020en procédure d'urgence pour la construction d'une ligne triphasée pour l'électrification rurale de la localité de Ting-Melen dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du
Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 17 Juin 2020 relative à l'Appel d'Offres N° 005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 11 Mai 2020en procédure d'urgence pour la construction d'une ligne triphasée pour l'électrification rurale de la localité de Ting-Melen dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS AM & Cie BP : 5559 – Yaoundé Tél. : 699 58 90 43/675 08 67 37	**48 247 238**	**04 mois**

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CD/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YATO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loi n˚ 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n˚2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n˚ 20091011 du ?o juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n˚ 77191 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n˚ 90/1464 du o8 Novembre-1990 ;
Vu le décret n˚2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMP) ;
Vu le décret n°2012/074 du o8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n˚oo?6/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n˚ 00000226/MINMAP/MINFI du o6 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la décision n˚ 00000157/CAB/MIN MAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;
Vu la décision municipale n˚ oo6/DM/CD/SG/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Vu l'arrêté n° 000207 / A / MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **BEJEDI NDAME** Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février zozo ;
Vu la Circulaire n°oo?/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE :

ARTICLE 1 : CORPORATE SUPPORT SERVICE (CSS), BP 7648 Douala, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offre N °002/AONO/CD/CIPM/2020 du 09 AVRIL 2020 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique bilingue de YATO DANS LA Commune de Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **MONTANT** DU MARCHE :**15 499 960 FCFA TTC (Quinze Millions quatre cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent soixante)**
- **DÉLAI D'EXECUTIQN DU MARCHE:** Trois (03) mois

ARTICLE 2: La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera-. /

DIBOMBARI le 16 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CD/CIPM/2020 DU 14 AVRIL 202O POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2004/017 du **22** juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n˚ 2004/018 du **22** juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n˚ 2009/011 du ?o juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n˚ 77191 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n' 90/1464 du o8 Novembre 1990 ;
Vu le décret n˚2001/216 du 24 aout **2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMP) ;
Vu le décret n˚2012/074 du 08 mars **2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des *Marchés* Publics ;
Vu le décret n°0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n˚ 00000226/MINMAP/MINFI du o6 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la décision n˚ 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars **2019** portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;
Vu la décision municipale n˚ oo6/DM/CD/SG/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Vu l'arrêté n˚ 00020/ A / MINDDEVEL du o5 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du su utin du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n˚oo?/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marches

DECIDE :

ARTICLE 1: LETS MENAV HORIZONS SERVICES, BP 10072 Douala Cameroun, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offre N˚o05/AONOJCD/CIPM/2020 du 14 avril 2020 pour les travaux de rehabilitation des tronçons de routes dans certaines localites de LA Commune DE Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- MONTANT DU MARCHE : **26 700 086 FCFA TTC (Vingt-six Millions sept cent mille quatre-vingt-six)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : **Trois (03) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera-

DIBOMBARI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CD/CJPM/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loi n˚ 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi 1-1˚2009/011 du ?o juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n˚ 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n˚ 90/1464 du o8 Novembre 1990 ;
Vu le décret n˚2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMP) ;
Vu le décret n˚2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n˚0016/MINMAPJMINFi du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n˚ 00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la décision n˚ 00o001571CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;
Vu la décision municipale n° 006/DM/CD/5G/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutir du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n˚oo?/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE :

ARTICLE 1: L'ETS KABIRO, BP 5o Loum, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offre N°004/AONO/CD/CIPM/2o2o du 14 avril 2020 pour les travaux de reliabilitation des tronçons de routes dans certaines localites de la Commune DE Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- MONTANT DU MARCHE : **38 871 238 FCFA TTC (Trente-huit Millions huit cent soixante-onze mille deux cent trente-**huit)
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : **Trois (03) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera-. /

DIBOMBARI le 15 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CD/CIPM/2O2O DU 28 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A BOMONOGARE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n˚ 2009/011 du ?a juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n° 77191 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 9o/1464 du o8 Novembre 1990 ;
Vu le décret n˚2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMP) ;
Vu le décret n°2012/074 du o8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n˚0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n° 00000226/MINMAP/MINFI du o6 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la décision n° 00000?571CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;
Vu la décision municipale n°006/DM/CD/SG/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Vu l'arrêté n˚ 000207 J A) MINDDEVEL du o5 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n`oo?!CAB)PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE :

ARTICLE 1: JUST ALL SERVICES, BP 11735 Douala , est déclarée adjudicataire de l'appel d'offre N ˚ o06JA

- MONTANT DU MARCHE: **29 902 772 FCFA TTC (vingt neuf Millions neuf cent deux mille sept cent soixante douze)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE: **Trois (03) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera

DIBOMBARI le 17 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CD/CIPM/2020 DU 28/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE YABEA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loi n˚2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loin 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n˚ 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n˚ 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du o8 Novembre 1990 ;
Vu le décret n˚2001/216 du 24 aout **2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMA);
Vu le décret n˚2012074 du o8 mars **2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n˚oo16/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n˚ 00000226?MINMAP/MINFI du o6 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics;
Vu la décision n˚ 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars **2019** portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;
Vu la décision municipale n˚ oo6/DM/CD/SC/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Vu l'arrêté n˚ 000207 / A / MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin. Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020
Vu la Circulaire n˚oo?/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE :

ARTICLE ? : **L'ETS AKO-MBO, BP 04 Nkongsamba**, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offre N˚ 007?AONO/CD/CIPM/2o2o du 28 AVRIL pour les travaux de construction de la case 'communautaire de Yabéa dans la Commune de Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- MONTANT DU MARCHE : **28 877 478 FCFA TTC (vingt-huit Millions huit cent soixante dix sept mille quatre cent soixante-huit)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : **quatre (04) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera

DIBOMBARI le 23 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°4505/20/DG/DAG/DAMP/SMP/ DU 29 JUIN 2020 PORTANT RESULTATS DU COUNCOURS ARCHITECTURAL ET DE L'ANALYSE DES DOSSIERS TECHNIQUES DES CANDIDATS RETENUS (TROIS)SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°038BIS/19/AONO/SDCC/CIPM DU 05 AOUT 2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON A GAROUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Article 1 : Les Cabinets, dont les noms suivent, classés par ordre de mérite ont été retenus à l'issue de l'évaluation des œuvres reçues dans le cadre du concours architectural relatif à la construction de l'immeuble siège de la SODECOTON à Garoua :

RANG	NOM DU CABINET	NOTE DE CONCOURS
1er	CABINET ARCHTECHTURE INGENIERIE URBANISME BP 12 279 DOUALA	89/100
2ème	GROUPEMENT MAUA –RODCOM BP 4712 YAOUNDE	77,5/100
3ème	ARCHIDIA SARL BP 233 YAOUNDE	76,5/100

Article 2 : Au terme de l'analyse des dossiers techniques des candidats sus cités, les Cabinets, ci-après, ont été retenus pour l'évaluation des offres financières, dont la date et l'heure leur seront communiquées :

NOM DU CABINET	NOTE DE CONCOURS	ANALYSE DOSSIER TECHNIQUE

CABINET ARCHTECHTURE INGENIERIE URBANISME BP 12 279 DOUALA	**89/100**	**NOTE OBTENUE ? 75/100**
ARCHIDIA SARL BP 233 YAOUNDE	**76,5/100**	**NOTE OBTENUE ? 75/100**

<u>Article 3</u> : Conformément aux prescriptions du DAO, notamment les points 13-2.a de l'Avis d'Appel d'Offres et B.b-1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (« PRIMES, RECOMPENSES OU AVANTAGES A ALLOUER AUX SOUMISSIONNAIRES LES MIEUXS CLASSES »),ces deux (02) Cabinets seront primés dans le cadre du concours architectural relatif à la construction de l'immeuble siège de la SODECOTON à Garoua.

GAROUA le 29 Juin 2020

<u>Article 4</u> : Conformément aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres et aux dispositions de l'article 59, alinéa 3 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, lesprojets ainsi primés deviennent en tout, propriété du Maître d'ouvrage.

Le DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

<u>Article 5</u> : Les candidats, dont les offres n'ont pas été primées sont invités à retirer leurs offres.

<u>Article 6</u> : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0793 /D/PAK/DG/2020 DU 26 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGEHCE N°07/AONO/ PAK/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS DE CONSERVATION ET DE STOCKAGE DES ARCHIVES AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Décide :

Article ler: Les prestations objet de l'Appel d'Offres National en procédure d'urgence n°07/AONO/ PAK/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour l'acquisition du mobilier de bureau et des équipements de conservation et de stockage des archives au port autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC			Délai
Lot 1	Acquisition du mobilier de bureau pour le bâtiment R+2 du PAK	CONFORT HOUSE SARL	189 090 000	225	489	825	60 jours
Lot 2	Acquisition des équipements de conservation et de stockage des archives pour le hangar destiné à la documentation du PAK	CONFORT HOUSE SARL	19 400 000	23	134	500	60 jours

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 26 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0795/D/PAK/DG/2020 DU 26 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES PNEUS AU PORT AUTONOME DE KRIBI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Décide

Article ler: Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°006/AONO/PAK/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour l'acquisition des pneus au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	ACQUISITION DES PNEUS AU PORT AUTONOME DE KRIBI	CENTRE AUTO CAMEROUN SARL BP :35 472 YAOUNDE Tél:690901010	54051085	64455918	15jours

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 26 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°005/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 13 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KIBOUM (I)LOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KEN ROUTELOT 3: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE NIYINLOT 4: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BAYOMEN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »
Vu la constitution ;
Vu la loi no 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020
Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu l' avis d'appel d'offres national ouvert n°005/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 du 13 mai 2020 en procédure d'urgence, pour la réalisation de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de lacommune de Kon-Yambetta, département du Mbam et Inoubou, région du centre.
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 24 juin 2020 de la CDPM/MI;
Vu les disponibilités budgétaires ;
DECIDE :
Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au marché susmentionné :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS DIKAKA TEL : 677 201 300	*lot 1: 7 085 985* *lot 2: 7 085 985* *lot 3: 7 085 985* *lot 4: 7 085 985*	*lot 1: 7 450 037* *lot 2: 7 450 037* *lot 3: 7 450 037* *lot 4: 7 450 037*	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 DU 13 MAI 2020 PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA VILLE DE KON-YAMBETTA, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »
Vu la constitution ;
Vu la loi no 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020
Vu le décret no 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret no 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret no 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
vu l'avis d'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/RCE/DMI/CKY-2020 du 13 mai 2020 en procédure d'urgence, pour les travaux d'éclairage public par énergie solaire photovoltaïque de la ville Kon-Yambetta dans la commune de Kon-Yambetta, département du Mbam et Inoubou, région du centre.
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 24 juin 2020 de la CDPM/MI;
Vu les disponibilités budgétaires ;
DECIDE :
Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au marché susmentionné :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS CONSULTING GEOTECH STUDIES AND PLANING TEL : 657 12 73 03	52 372 537	59 950 000	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°4605/20/DG/DAG/DAMP/SMP/ DU 29/06/2020 PORTANT RESULTATS DU COUNCOURS ARCHITECTURAL ET DE L'ANALYSE DES DOSSIERS TECHNIQUES DES CANDIDATS RETENUS (TROIS)SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°038BIS/19/AONO/SDCC/CIPM DU 05 AOUT 2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON A GAROUA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Article 1 : Les Cabinets, dont les noms suivent, classés par ordre de mérite ont été retenus à l'issue de l'évaluation des œuvres reçues dans le cadre du concours architectural relatif à la construction de l'immeuble siège de la SODECOTON à Garoua :

RANG	NOM DU CABINET	NOTE DE CONCOURS
1er	CABINET ARCHTECHTURE INGENIERIE URBANISME BP 12 279 DOUALA	89/100
2ème	GROUPEMENT MAUA –RODCOM BP 4712 YAOUNDE	77,5/100
3ème	ARCHIDIA SARL BP 233 YAOUNDE	76,5/100

Article 2 : Au terme de l'analyse des dossiers techniques des candidats sus cités, les Cabinets, ci-après, ont été retenus pour l'évaluation des offres financières, dont la date et l'heure leur seront communiquées :

NOM DU CABINET	NOTE DE CONCOURS	ANALYSE DOSSIER TECHNIQUE

CABINET ARCHTECHTURE INGENIERIE URBANISME BP 12 279 DOUALA	**89/100**	**NOTE OBTENUE ? 75/100**
ARCHIDIA SARL BP 233 YAOUNDE	**76,5/100**	**NOTE OBTENUE ? 75/100**

Article 3 : Conformément aux prescriptions du DAO, notamment les points 13-2.a de l'Avis d'Appel d'Offres et B.b-1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (« PRIMES, RECOMPENSES OU AVANTAGES A ALLOUER AUX SOUMISSIONNAIRES LES MIEUXS CLASSES »),ces deux (02) Cabinets seront primés dans le cadre du concours architectural relatif à la construction de l'immeuble siège de la SODECOTON à Garoua.

Article 4 : Conformément aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres et aux dispositions de l'article 59, alinéa 3 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, lesprojets ainsi primés deviennent en tout, propriété du Maître d'ouvrage.

GAROUA le 29 Juin 2020

Article 5 : Les candidats, dont les offres n'ont pas été primées sont invités à retirer leurs offres.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

Article 6 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N°19/CAY5/CIPM/2020 DU 25 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE NEK CAMEROUN,L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONDE DEUX DALOTS ET DE BITUMAGE AU QUARTIER NGOUSSO SUR LE TRONCON ENTREE FACE TRANSFORMATEUR – ECOLE JOSEPHA – CARREFOUR PAPA MICHAU DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 5

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code de la Décentralisation ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les conclusions du procès-verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré et validé par la Sous-Commission d'Analyse ;

DECIDE :

Article 1 :L'Appel d'Offres n° 06/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 du 17/04/2020 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de deux dalots et de bitumage au quartier ngousso sur le tronçon entrée face transformateur – Ecole Josepha – Carrefour Papa Michau, est attribué à l'entreprise NEK CAMEROUN, B.P. 16579 Yaoundé, pour un montant de douze millions cinq cent quatre vingt deux mille quatre cent vingt cinq francs CFA (FCFA 12 582 425) et un délai de cinq (05) mois.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics de l'ARMP, et partout où besoin sera.

Article 3 : Les autres soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000027/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DERRIERE MRS A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LAMEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,
MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N° 001/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 07 Mai 2020en procédure d'urgence pourl'aménagement de la route derrière MRS à Akak dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du
Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 17 Juin 2020 relative à l'Appel d'Offres N°001/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 07 Mai 2020en procédure d'urgence pourl'aménagement de la route derrière MRS à Akak dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente Lettre-commande relative à

l'Appel d'Offres susmentionné :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS OGIG BTP BP : 8305 – Yaoundé Tél. : 677 52 21 16	**46 530 158**	**04 mois**

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000028/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'EBANG (LOT I) ET DE TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'AKAK I, D'ONGANDI ET DE MBANSAN (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,
MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N°002/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 07 Mai 2020en procédure d'urgence pour laconstruction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue d'Ebang (lot 1) et de trois blocs de deux (02) salles de classe dans les Ecoles Publiques d'Akak 1, d'Ongandi et de Mbansan (lot 2) dans la Commune de Soa ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 17 Juin 2020 relative à l'Appel d'Offres N°002/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 07 Mai 2020en procédure d'urgence pour laconstruction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue d'Ebang (lot 1) et de trois blocs de deux (02) salles de classe dans les Ecoles Publiques d'Akak 1, d'Ongandi et de Mbansan (lot 2) dans la Commune de Soa ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : les soumissionnaires ci-après sont retenus comme adjudicataires des Lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° lot	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	**ETS GARANCIA ET CIE** BP : Yaoundé Tél. : 6 51 09 80 62	**16 306 722**	**03 mois**
Lot 2	**ETS TCHUENTE** BP : 11231 – Yaoundé Tél. : 6 99 49 96 32/655 40 25 03	**49 465 592**	**03 mois**

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000029/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2020 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE D'AKAK I DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2020 du 08 Mai 2020en procédure d'urgence pourla réhabilitation de l'Ecole Publique d'Akak 1 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 17 Juin 2020 relative à l'Appel d'Offres N° 003/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2020 du 08 Mai 2020en procédure d'urgence pourla réhabilitation de l'Ecole Publique d'Akak 1 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GABY BP : 3521 – Yaoundé Tél. : 696 26 00 19	**17 903 024**	**03 mois**

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000030/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES REHABILITATIONS DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTOUESSONG VII (LOT I) ET DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MEDECINS (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 08 Mai 2020en procédure d'urgence pour lesréhabilitations du Centre de Sante Intégré de Ntouessong VII (lot 1) et du Logement d'Astreinte pour Médecins (lot 2) dans la Commune de Soa, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 17 Juin 2020 relative à l'Appel d'Offres N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 08 Mai 2020en procédure d'urgence pour lesréhabilitations du Centre de Sante Intégré de Ntouessong VII (lot 1) et du Logement d'Astreinte pour Médecins (lot 2) dans la Commune de Soa, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente Lettre-commande relative à

l'Appel d'Offres susmentionné :

N° lot	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	**ETS LEPS** BP : 159 – Yaoundé Tél. : 677 59 24 05/661 04 07 50	**11 610 000**	**03 mois**
Lot 2		**16 350 000**	**03 mois**

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00000032/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES D'ANDON (AKOUGOU) ET D'OKOA (LOT I), DE MEYOS ET DE NKOZOA (LOT II) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N°006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 11 Mai 2020en procédure d'urgence pour la construction de quatre (04) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les localités d'Andon (Akougou) et d'Okoa (lot 1), de Meyos et de Nkozoa (lot 2) dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 17 Juin 2020 relative à l'Appel d'Offres N°006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 11 Mai 2020en procédure d'urgence pour la construction de quatre (04) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les localités d'Andon (Akougou) et d'Okoa (lot 1), de Meyos et de Nkozoa (lot 2) dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire des Lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° lot	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	**MARTEAU SERVICE SARL** BP : 33192 – Yaoundé Tél. : 699 99 08 55	**16 999 994**	**03 mois**
Lot 2		**16 999 994**	**03 mois**

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 4581/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM PORTANT ATTRIBUTION DESMARCHES RELATIF AL'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) LOTS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DANS LE CADREDE LA MODERNISATION ET DE L'AUGMENTATION DES CAPACITES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON DE KAELE (LOT 1 ET 2) ET A NGONG (LOT 3)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Article 1 er : La Société GEOCOTONest retenue comme adjudicataire des marchésrelatifs à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	**GEOCOTON SA**	**1 889 526 775**	**270 jours**
2	**GEOCOTON SA**	**700 236 065**	**270 jours**
3	**GEOCOTON SA**	**1 229 262 762**	**270 jours**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le Directeur Général,

Ampliations :

GAROUA le 25 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ACDC/CD/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 RELATIVE AU BRANCHEMENT DE LA SAR/SM AU RESEAU ENEO A NJOBWELE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
vu la loi n° 2009/011 du ?o juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du 08 Novembre 1990 ;
Vu le décret n°2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMP) ;
. Vu le décret n5012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°oo16/MINMAPfMINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n˚ 00000226/M1NMAP)MINFI du 06 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la décision n° 00000177/CAB/MINMAP du ?5 mars 2019 portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;
Vu la décision municipale n° 006/DM/CD/SC/19 du 15 avril 2019 portant constatation *de* la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Vu l'arrêté n° 000207 / A / MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEJEDI NDAME Justin,** Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n˚ooi/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE:

ARTICLE 1: L'ETS LUMIERE DES ANGES, BP 6349 Douala, est déclarée adjudicataire de l'avis de consultation de la demande de cotation N˚003/ACDC/CDJCIPM/2o2o du 18 Mai 2020 relative **a la** rehabilitation de la toiture et du faux plafond de la SAR/SM a Njobwele dans la commune de Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **MONTANT DU MARCHE : 5 650 470 FCFA TTC (cinq Millions six cent cinquante mille quatre cent soixante dix)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE **: Deux (02) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera-. /

DIBOMBARI le 26 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/ACDC/CD/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UNE MACHINE DE MENUISERIE A 7 TOURS DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loin 20041017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n° 20041018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n° 77191 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du o8 Novembre 1990;
Vu le décret n°2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMP) ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
. Vu le décret n°oo?6/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n° 00000226/MINMAP/MINFI du o6 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des commissions internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;
Vu la décision municipale n° 006/DM/CD/5G/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Vu l'arrêté n˚ 000207 / A ? MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin. Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n˚001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE :

ARTICLE 1 : **L'ETS GUEMMA SARL, BP 2929 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'avis de consultation de la demande de cotation N°oo2/ACDC(CD/CIPM/2020 du 18 Mai 2020 relative a l'equipement d'une machine

de menuiserie a 7 tours a la SAR/SM dans la commune de Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- MONTANT DU MARCHE : 1**6 759 800 FCFA TTC (seize Millions sept cent cinquante neuf mille huit cent)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : **Deux (02) mois**

ARTICLE 2: La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera-.

DIBOMBARI le 26 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0794 /D/PAK/DG/2020 DU 26 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/PAK/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DES VÊTEMENTS PROFESSIONNELS AU PORT AUTONOME DE KRIBI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Décide :

Article ter: Les prestations objet de la Demande de Cotation n°01/DC/PAK/CIPM/2020 du 28 avril 2020 pour la fourniture des vêtements professionnels au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	Fourniture des vêtements professionnels au port autonome de Kribi	DATALINE TECHNOLOGIES BP 704 YAOUNDE TEL 699 44 34 47	15 136 250	18 049 978	40 jours

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 26 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/ACDC/CD/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIVE AU BRANCHEMENT DE LA SAR/SM AU RESEAU ENEO A NJOBWELE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;
Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les **règles** applicables aux communes ;
Vu la loi n° 2009/011 du ?o juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du o8 Novembre 1990 ;
Vu le décret n°2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marches publics (ARMP) ;
Vu le décret n°2012/074 du o8 mars **2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;
Vu le décret conjoint n° 00000226/MINMAP/MINFI du o6 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars **2019** portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement:
Vu la décision municipale n° oo6/DM/CD/SG/19 du 15 avril **2019** portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;
Vu l'arrêté n˚ 000207 / A / MINDDEVEL du 05 Marti 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 ,
Vu la Circulaire n`oo?/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE :

ARSICLE 1: **L'ETS LUMIERE DES ANGES, BP 6349 Douala** - Cameroun, est déclarée adjudicataire de l'avis de consultation de la demande de cotation N˚004/ACDC/CD/CIPM/zozo du 04 Mai 2020 relative au branchement de la SAR/SM au réseau ENEO à NJOBWELE de LA Commune DE Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- MONTANT DU MARCHE : **4 691 295 FCFA TTC (quatre Millions six cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingt-quinze)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : **Deux (02) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera

DIBOMBARI le 17 Juin 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE D'OBALA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COB/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30² décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu

Vu la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00203/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoint au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Obala ;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COB/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

OBALA le 30 Juin 2020

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

D E C I D E :

Article 1er – Le soumissionnaire, Titulaire **des ETS COGECI, B.P. : 8855 Yaoundé Tél. : (237) 677 64 34 23,** est suspendu pour les travaux de réhabilitation des routes communales : Nkolfep – Yemsoum – Nkol Mendouga – Ezezang Mendoum, dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre,pour un montant TTC en **Francs CFA de 27 197 887** (vingt-sept millions cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-sept) Francs CFA, et un **délai d'exécution de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKADOUMA

COMMUNIQUE N°0013/C/B12/SP/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°001 (BIS) AONO/B12/SP/CDPM/2020.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département de la Boumba et Ngoko (Autorité Contractante), communique;
L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001(bis) AONO/B12 /SP/CDPM/2020 du 04 Mai 2020 pour les travaux de construction
d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (pmh) à Massiembo village, est déclaré infructueux./

YOKADOUMA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

KUELA VALERIE NORBERT

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N°20/D/CAY5/CIPM/2020 DU 25 JUIN 2020RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 04/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN BETON BITUMINEUX DU TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER NGOUSSO ENTREE TRANSFORMATEUR – ECOLE JOSEPHA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code de la Décentralisation ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les conclusions du procès-verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré et validé par la Sous-Commission d'Analyse ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres n° 04/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 du 17/04/2020 en procédure d'urgence pour aux travaux de bitumage en béton bitumineux du tronçon de route au quartier Ngousso entrée transformateur – Ecole Josepha dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 a été déclaré infructueux.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics de l'ARMP, et partout où besoin sera.

Article 3 : Les soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

ADDITIF RECTIFICATIF N°008 RELATIF AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES N°003; N°004; N°005; N°006

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... ChaqueOffre, rédigée en Français ou en Anglais,en sept (07) exemplaires dont un (01) original etsix (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI, au plus tard le **26 juin 2020 à 13 heures,** heure locale et devra porter la mention: **AVIS D""APPEL D""OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CGB/CIPM/SG/2020 DU 22 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT ET VALORISATION DU SITE ECOTOURISTIQUE DENOMME SOURCE DE LA KADEY DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »** **Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**
	Lire plutot ChaqueOffre, rédigée en Français ou en Anglais,en sept (07) exemplaires dont un (01) original etsix (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI, au plus tard le **03 juil 2020 à 08 heures,** heure locale et devra porter la mention: **AVIS D""APPEL D""OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CGB/CIPM/SG/2020 DU 22 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT ET VALORISATION DU SITE ECOTOURISTIQUE DENOMME SOURCE DE LA KADEY DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »** **Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... **L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 26 JUIN 2020 à 14 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de GAROUA-BOULAI, en présence des soumissionnaires.** **Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d""ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choixayant une parfaite connaissance du dossier.**
	Lire plutot **L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 03 JUIL 2020 à 09 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de GAROUA-BOULAI, en présence des soumissionnaires.** **Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choixayant une parfaite connaissance du dossier.**

GAROUA-BOULAI le 26 Juin 2020

Le MAIRE

ADAMOU

COMMUNE D'ATOK

ADDITIF RECTIFICATIF N°003 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000004/AONO/C.ATOK/SG/CIPM/2020 DU 29/05/2020 POUR REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune d'Atok, Tel : 696 783 764 / 697 104 469, au plus tard le **29 Juin 2020 à 10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 0 0 0 0 0 0 4 /AONO/C.ATOK/SG/CIPM/2020 DU** **EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.** **Financement : Budget MINTP, BIP Exercice 2020** **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune d'Atok, Tel : 696 783 764 / 697 104 469, au plus tard le **03 JUIL 2020 à 12 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 0 0 0 0 0 0 4 /AONO/C.ATOK/SG/CIPM/2020 DU** **EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.** **Financement : Budget MINTP, BIP Exercice 2020** **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics d'Atok, dans la salle de réunion de la salle de réunion de l'Hôtel de ville d'Atok, le **29 Juin 2020 à 11 heures** précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossie
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics d'Atok, dans la salle de réunion de la salle de réunion de l'Hôtel de ville d'Atok, le **03 JUIL 2020 à 13 heures** précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

ATOK le 26 Juin 2020

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm